Niveau(x) d'enseignement : 7 Numéro EDUQ : 9170554
Centre d'intérêt : 140

Collège de Drummondville.

"Poursuivre en qualité" : dixième rapport annuel du Collège d'enseignement général et professionnel de Drummondville, 1989-1990 -- Drummondville : Collège de Drummondville, [1990?].
58 p. ; 28 cm.

Titre de la couv. : Dixième rapport annuel, 1989-1990.

ISBN 2-920169-61-0

Descripteur(s) : Rapport annuel • Collégial (Ordre d'enseignement)

Ce rapport annuel présente les activités du Collège de Drummondville pour l'année 1989-1990. On y trouve en premier lieu le rapport du directeur général qui résume l'état et les besoins du Collège et qui fait état de l'application de la Loi sur la protection des non-fumeurs dans certains lieux publics. Puis on présente les instances administratives et la structure du Collège. Ensuite on présente les rapports d'activités des différents services (Services pédagogiques, Service des affaires étudiantes, Service de l'éducation des adultes, Service du personnel) ainsi que le calendrier des évènements 1989-1990. Finalement, on trouve un tableau de la situation financière pour la période 1989-1990.

Type de document :

9170524

Dixième rapport annuel 1989-1990

Cégep de Drummondville
960, RUE SAINT-GEORGES, DRUMMONDVILLE, QUÉ., J2C 6A6
TÉL.: (819) 478-4671
TÉLÉCOPIEUR (819) 474-6809

«Poursuivre en qualité»

"POURSUIVRE EN QUALITÉ"

Dixième rapport annuel
du Collège d'enseignement général
et professionnel de Drummondville
1989-1990

ISBN 2-920169-61-0

Dépôt légal - 4e trimestre
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
par les Presses du Collège de Drummondville
960, rue Saint-Georges
Drummondville (Québec)
J2C 6A2

Cégep de Drummondville
960, RUE SAINT-GEORGES, DRUMMONDVILLE (QUÉBEC) J2C 6A2
TÉL. : (819) 478-4671 FAC-SIMILÉ (819) 474-6859

Le 11 décembre 1990

Madame Lucienne Robillard
Ministre de l'Enseignement supérieur
et de la Science
Gouvernement du Québec
1033, rue de la Chevrotière
Édifice Marie-Guyart, 15e étage
Québec (Québec)
G1R 5K9

Madame la Ministre,

Conformément aux dispositions de la loi des Collèges d'enseignement général et professionnel, j'ai l'honneur de vous transmettre le dixième rapport annuel du Cégep de Drummondville présentant les activités de notre Collège pour l'année 1989-1990.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments les plus respectueux.

Le président,

Laurier Rousseau

1815-1990 Histoire à suivre !

TABLE DES MATIÈRES

1.- RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Préambule 3

L'état et les besoins du Cégep de Drummondville 3

Application de la Loi sur la protection des non-fumeurs dans certains lieux publics 5

Remerciements aux membres du Conseil d'administration 5

2.- LES INSTANCES ADMINISTRATIVES ET LA STRUCTURE DU COLLÈGE

Le Conseil d'administration 9

Le Comité exécutif 11

Remise des certificats de mérite 12

L'organigramme 15

3.- RAPPORTS D'ACTIVITÉS

Les activités des Services pédagogiques 19

Les activités du Service des affaires étudiantes 33

Les activités du Service de l'éducation des adultes 36

Les activités du Service du personnel 38

Le calendrier des événements 1989-1990 47

4.- LA SITUATION FINANCIÈRE

Les états financiers 51

1.- RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Préambule

Ce dixième rapport annuel du Cégep de Drummondville revêt une nouvelle forme. Selon le voeu du Conseil d'administration, il prend une allure beaucoup plus sommaire que le rapport des dernières années tout en faisant état des principales activités et des données utiles aux comparaisons d'une année à l'autre.

À l'interne, un document technique intitulé "Bilan du plan de travail" accompagnera le rapport annuel pour faire état de chacun des dossiers inscrits au plan de travail du Collège l'année précédente. La synthèse des principaux éléments du bilan se retrouve tout de même dans le rapport annuel.

L'état et les besoins du Cégep de Drummondville

1. le développement des programmes d'enseignement

"Poursuivre en qualité", tel était le titre donné au plan de travail 1989-1990. Au plan institutionnel, ce titre s'est concrétisé manifestement par l'adoption du plan quinquennal de développement des programmes d'enseignement en février 1990. Résultat d'une large analyse tant à l'intérieur du collège que chez les partenaires du milieu, ce document devient la pièce-maîtresse du devenir institutionnel au cours des prochaines années. Ce projet collectif a permis de "poursuivre en qualité" durant cette année, mais il permettra aussi de poursuivre dans la même direction durant les prochaines années. Le chapitre sur les services pédagogiques fait état de l'évolution des dossiers dans ce secteur puisque tout en définissant le plan quinquennal, le Collège a poursuivi l'évaluation des programmes en place et l'élaboration de nouveaux projets d'enseignement. À plus long terme, le plan quinquennal de développement des programmes d'enseignement orientera la partie centrale des prochains plans de travail annuels du Collège.

2. le succès scolaire

Le thème du succès scolaire des élèves occupait encore une place de premier ordre dans le plan de travail du Collège. Même si certains indicateurs comme le taux des échecs et des abandons tendent à montrer un plafonnement, le plafond est encore trop haut pour correspondre à des standards acceptables. Le projet pilote d'encadrement pédagogique de deux groupes d'élèves de première année s'est élargi à 16 groupes en vue de l'année 1990-1991. Il faut se réjouir, à cet égard, d'un gain réel pour les élèves en difficulté, réalisé par l'ajout de ressources dans la nouvelle convention collective du personnel enseignant. En effet, la possibilité d'affecter des ressources professorales à des activités particulières d'encadrement pédagogique sera sûrement de nature à améliorer la situation, encore faudra t-il veiller à la qualité des projets d'encadrement retenus. Un autre investissement à accentuer au-delà des deux ou trois rencontres annuelles des directions pédagogiques est la concertation entre les ordres d'enseignement secondaire, collégial et universitaire. La compréhension mutuelle y gagnerait à faire se rencontrer directement les spécialistes des disciplines d'enseignement. Des tentatives, encore timides, ont commencé à le démontrer.

3. le comité institutionnel de la langue

Cette instance créée par la politique du français écrit et parlé n'a pas fonctionné en 1989-1990 à cause des perturbations accompagnant la négociation des nouvelles conventions collectives. Si le comité est resté coi, certaines activités importantes en matière de promotion et de développement de la qualité de la langue française se sont poursuivies, au premier rang desquelles se trouve le Centre d'aide en français (C.A.F.). Celui-ci a continué à rendre de précieux services à ceux et celles qui l'ont fréquenté. Toutefois, si l'on fait le rapprochement entre les résultats du test T.E.F.E.C. et la fréquentation du C.A.F., on se rend compte que la formule ne rejoint pas tous ceux et celles qui auraient avantage à se prévaloir de ce service sur une base régulière.

Le Collège a modifié son règlement pédagogique pour établir qu'à compter de 1991-1992 tout élève devra avoir réussi son cours de français de secondaire V pour être admis. La réflexion sur le dépistage des élèves en difficulté en français et sur la mise en place des mesures correctrices se poursuit. Ici encore, la concertation régionale conserve toute sa raison d'être et la reprise des activités du comité institutionnel de la langue devrait renforcer le suivi de ces dossiers majeurs.

4. les dossiers sectoriels

Les chapitres qui suivent font état des principales réalisations dans les différents services et départements. De façon générale, les objectifs établis dans le plan de travail ont été rencontrés avec succès. C'est tout à l'honneur des responsables des dossiers et de leurs collaborateurs et collaboratrices. Chacun et chacune mérite des **félicitations** et des **remerciements** pour la qualité du travail accompli. Malgré les aléas d'une ronde de négociations de conventions collectives, le Collège a été témoin à nouveau d'un grand esprit de professionnalisme de la part de son personnel. On peut prendre à témoin le succès inespéré du programme PERFORMA dont c'était la première année d'implantation à Drummondville.

5. le financement

Effet d'un effort de gestion serrée, effet de quelques événements fortuits en faveur du Collège, effet surtout d'une volonté partagée du personnel de se serrer les coudes dans un souci d'économie, le déficit anticipé de l'ordre de 150 000 $ s'est soldé par un excédent budgétaire de quelque 80 000 $. Malgré ce résultat heureux ou heureusement surprenant pour certains, la situation précaire du financement du Collège n'en est pas moins réelle. Le prochain budget prévoit encore un déficit de l'ordre de 100 000 $ tout en y injectant des éléments qui ont contribué à équilibrer le dernier budget, comme des revenus résultant des taux d'intérêt élevés, le non-remplacement de certaines personnes absentes à cause de maladie prolongée ou des économies reliées à des réductions de dépenses en imprimerie, par exemple. D'autres éléments d'équilibre sont non récurrents comme la subvention d'indexation des salaires suite à la signature des conventions collectives qui s'est avérée légèrement supérieure aux indexations à verser. Le résultat favorable du dernier exercice financier ne doit pas être une incitation à baisser la garde : il constitue tout au mieux un sursis, avec tout ce qu'un sursis véhicule dans son sens littéral, si des ajustements additionnels de subventions ne sont pas consentis. Le Collège continuera donc d'être présent et actif dans le débat du réseau collégial concernant le niveau de financement et le mode d'allocation des ressources. Cette vigilance vaut tout autant pour le financement de l'enseignement ordinaire que celui de l'éducation des adultes.

6. l'implication du Cégep dans le milieu

Plusieurs élèves et membres du personnel ont contribué encore cette année au rayonnement du Cégep dans le milieu. Le Collège reconnaît annuellement l'apport d'un certain nombre d'entre eux en leur remettant un certificat de mérite. Il convient de saluer et de féliciter à nouveau ces personnes dont les noms et les actions apparaissent à la fin du chapitre suivant.

L'implication institutionnelle dans le milieu se réalise surtout par les activités du Service de l'éducation des adultes avec les partenaires socio-économiques. Les activités de type colloque ou conférence n'ont pas manqué à l'intention des dirigeants d'entreprises. Le Service de l'éducation des adultes du Cégep et celui de la Commission scolaire des Chênes ont contribué à remettre en opération une table de concertation drummondvilloise regroupant tous les partenaires concernés par la formation de la main-d'oeuvre, la réduction du chômage et même l'intégration sociale et professionnelle de personnes éprouvant des difficultés de diverses natures. Les services traditionnels d'accueil et référence ont ainsi été élargis pour considérer les clientèles du Centre Travail-Québec, du C.L.S.C. et du Centre d'emploi du Canada.

Le Collège s'est aussi impliqué dans l'organisation des activités marquant le 175e anniversaire de Drummondville. On peut noter que la chanson thème de l'événement est l'oeuvre d'élèves du Cégep, tant pour sa composition, son interprétation que son enregistrement. Les terrains du cégep ont servi de lieu de rassemblement à une imposante caravane motorisé durant le Festival mondial de folklore. Les élèves sportifs regroupés dans l'Amicale des Voltigeurs ont animé la journée des travailleurs à la Fête du Travail. Toujours dans le cadre du 175e, Drummondville a même eu l'honneur d'accueillir les directeurs généraux de cégeps pour leur semaine annuelle de ressourcement en juin.

Application de la Loi sur la protection des non-fumeurs dans certains lieux publics

Comme la loi précitée le prescrit, le rapport annuel fait état de son application. Un rappel a été adressé en cours d'année au personnel et aux élèves les enjoignant de respecter les directives concernant la protection des non-fumeurs. Le département de Mathématiques a établi un consensus à l'effet de déclarer le local des professeurs et des professeures comme zone de non-fumeurs, ce qui fut fait.

Remerciements aux membres du Conseil d'administration

L'année 1989-1990 aura marqué la 12e et dernière année de M. Simon Du Mouchel au poste de directeur des Services pédagogiques. Il deviendra conseiller cadre au cours des deux prochaines années, après quoi Monsieur Du Mouchel prendra une retraite bien méritée. Le Collège reconnaît la contribution considérable de M. Du Mouchel à ce poste-clé et l'assure de son sentiment de profonde reconnaissance pour toutes ces années de loyaux services.

Cinq autres membres du Conseil d'administration ont terminé leur mandat au cours de la dernière année. Leur nom et statut apparaissent à la fin de la section suivante. Un témoignage de reconnaissance leur fut rendu en juin, mais il convient de réitérer nos remerciements pour leur dévouement à la bonne marche du Collège.

Les remerciements s'adressent aussi aux autres membres du Conseil qui demeurent ou qui se sont joints récemment à cette instance. Signalons que quatre membres représentant le milieu socio-économique ont vu leur mandat renouvelé pour un second terme. Enfin, des remerciements particuliers s'adressent aux membres du Comité exécutif et à toute l'équipe de direction pour leur contribution hautement stratégique et pour avoir ainsi permis à l'ensemble du Collège de "poursuivre en qualité".

2.- LES INSTANCES ADMINISTRATIVES ET LA STRUCTURE DU COLLÈGE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres

Président :

M. Laurier Rousseau, représentant du milieu socio-économique

Vice-président :

M. Rémi Blanchard, représentant du milieu socio-économique

Représentants du milieu socio-économique :

MM. Rémi Blanchard
Richard Bourbeau
Jean-Yves Desjardins
Gilles Gagnon
(jusqu'au 6 juin 1989)
Maxime Poulin
(depuis le 26 avril 1990)
Laurier Rousseau
M^mes Ghislaine Cusson
(jusqu'au 26 avril 1990)
Maryse Tousignant
(depuis le 6 juin 1990)

Représentants des parents :

MM. Jean-Luc Alix
Jacques Lambert

M^mes Thérèse Gagné
(jusqu'au 31 janvier 1990)
Madeleine Vallières
(depuis le 31 janvier 1990)
Thérèse Mathieu

Représentant des élèves (enseignement régulier) :

M. Robert Huberdeault

Représentant des élèves (éducation des adultes) :

Poste vacant

Représentante des professionnelles et professionnels non enseignants :

M^me Hélène Lachapelle

Représentants du personnel de soutien :

MM. Guy Rousseau
(jusqu'au 21 septembre 1989)
Robert Crépeau
(depuis le 15 novembre 1989)

Représentants des enseignantes et enseignants :

MM. Luc Amyotte
Denis Arcand
Richard Mathieu
(jusqu'au 11 avril 1990)
M^me Céline Marier
(depuis le 11 avril 1990)

Membres d'office en vertu de la Loi des collèges :

M. Paul G. Lemire,
directeur général

M. Simon Du Mouchel, directeur
des services pédagogiques

M. Jean Balleux, directeur
des affaires étudiantes

Secrétaire du Conseil :

M. Serge Vincelette, secrétaire général.

Les activités du Conseil

Au cours du dernier exercice, le Conseil d'administration a tenu six assemblées ordinaires. Outre les sujets récurrents qui relèvent de la compétence du Conseil - et qu'il traite chaque année comme le plan de travail, le rapport annuel, la délivrance de diplômes, le calendrier scolaire, le rapport financier annuel et le rapport du vérificateur, le choix de la firme de vérificateurs, les budgets de fonctionnement et d'investissement, le règlement des frais spéciaux - les autres principaux dossiers qui ont retenu l'attention du Conseil sont les suivants :

- règlement pédagogique du Collège (règlement numéro 3) : adoption de modifications au règlement existant;

- règlement sur le stationnement (règlement numéro 7) : étude et adoption;

- plan de développement de programmes : étude et adoption de ce plan quinquennal et application de certaines suites immédiates, soit les demandes d'autorisation pour un programme de Techniques d'éducation spécialisée et pour un programme de Design industriel;

- Centre de technologies musicales : étude et adoption d'un modèle organisationnel et d'une démarche en vue de l'implantation d'un centre spécialisé dans le domaine;

- succès scolaire et aide à l'apprentissage : documentation et information;

- évaluation du programme d'Informatique : documentation et information;

- aménagement du calendrier scolaire : adoption de modalités suite aux journées de grève;

- achat regroupé de micro-ordinateurs : reconduction du programme à l'intention du personnel du Collège;

- recours au solde de fonds : investissement de 86 747 $ en informatique de pédagogie;

- budget de l'éducation aux adultes : révision en cours d'exercice des prévisions de revenus et dépenses;

- campagne de promotion des cégeps : adhésion au plan proposé pour le réseau;

- délégation au Conseil d'administration de l'U.Q.T.R. : désignation de M. Paul G. Lemire, directeur général, à titre de représentant des cégeps de la région;

- poste de directeur des Services pédagogiques : ouverture de poste, formation d'un comité de sélection et nomination d'un titulaire;

- renouvellement de mandat du directeur général : adoption de procédures;

- recueil des délais de conservation des documents : adoption et demande d'approbation au ministre des Affaires culturelles.

LE COMITÉ EXÉCUTIF

Les membres

M. Paul G. Lemire
(président d'office)

MM. Rémi Blanchard
Jean-Yves Desjardins
Laurier Rousseau

M. Simon Du Mouchel

M. Serge Vincelette
(secrétaire du Comité).

Les activités du Comité

Le Comité, chargé par le Conseil de veiller à l'administration des affaires courantes de la corporation, s'est réuni à huit reprises, soit pour sept séances ordinaires et une extraordinaire.

Outre la préoccupation des affaires administratives usuelles telles la ratification des engagements de personnel, les contrats de service, l'entretien des locaux, les assurances, les ententes avec divers organismes, les affaires budgétaires courantes, le Comité s'est - comme le veut maintenant la pratique - vu confier le soin de pré-analyser certains dossiers soumis au Conseil d'administration ou même d'assurer les suites à l'occasion. Cela a été particulièrement le cas pour l'étude et l'adoption de critères d'affectation à des postes temporairement vacants dans le cadre des mouvements de personnel de soutien, pour l'adhésion à la campagne de relations publiques de la Fédération des cégeps, pour la réflexion en vue d'une facture révisée du rapport annuel du Collège, pour l'examen et la recommandation au C.A. du Recueil de conservation des documents, pour l'analyse de situation spéciale des budgets de fonctionnement en vue de l'exercice 1990-1991, etc. D'autres sujets y ont été aussi traités, soit :

- renouvellement du congé sans traitement de M. Yvon Morin, actuellement président du Conseil des collèges;
- octroi de permanence à M. Marc Boivin, adjoint administratif à l'informatique;
- révision des allocations pour frais de séjour et de déplacement du personnel;
- adoption d'une nouvelle grille de tarification pour la location de la salle Georges-Dor;
- adoption d'une nouvelle grille de tarification pour les frais exigibles de certains élèves;
- octroi des bonis forfaitaires au directeur général et au directeur des Services pédagogiques;
- adhésion ou participation à divers organismes ou groupements :
  - . adhésion à la Fondation de l'entrepreneurship;
  - . participation au projet du Centre d'entrepreneuriat du Centre du Québec;
  - . adhésion à l'opération "Élimination des matières dangereuses" dans le cadre du programme de gestion des produits dangereux (SIMDUT);
  - . participation au projet "Expérience de travail" du M.M.S.R.;
  - . renouvellement de l'adhésion à l'entente-cadre sur les droits d'auteur.

REMISE DES CERTIFICATS DE MÉRITE

Lors de son assemblée ordinaire du 12 juin 1990, le Conseil d'administration a exprimé sa reconnaissance et son appréciation en remettant des certificats de mérite à ceux et celles qui ont contribué de façon spéciale à l'excellence et au rayonnement du Cégep de Drummondville. À noter que le personnel cadre n'est pas admissible à ces certificats puisqu'il agit comme juge.

Publications, communications, activités de promotion ou distinctions au mérite

M. François Dumais :

pour sa sélection à représenter la région au Forum pour jeunes Canadiens (Parlement de la jeunesse) à Ottawa;

M^me^ Kim Ellefsen-Lavoie et
M. Stéphane Landry :

pour leur implication dans l'organisation et l'animation des finales locale, régionale et nationale de "Cégeps en spectacle";

M. Gilles Fortin :

auteur de la partie musicale de la messe clôturant le 20^e^ anniversaire du Cégep;

M. Michel Grou et
M^me^ Jocelyne Houle-Lefebvre :

pour leur implication dans les prestations et les succès de la compagnie de danse "Pas à Pas", représentant officiellement le Québec au Festival By-the-Sea à Saint-Jean (Nouveau-Brunswick);

M^me^ Nadia Labbé :

pour l'excellence de sa performance aux diverses étapes de "Cégeps en spectacle" lui ayant permis d'atteindre la finale nationale;

M^me^ Hélène Lachapelle :

pour la production de son étude relative à l'incidence des cours d'appoint sur la réussite scolaire;

M. Pierre Langis :

co-auteur du volume récemment paru et titré "Sexualité : regards actuels";

M. Daniel Lemire :

pour l'obtention de la bourse de prestige de la Fondation C.D. Howe;

M^me^ Édith Monette :

pour sa sélection à participer au Séminaire de l'Entraide universitaire mondiale du Canada tenu au Maroc;

M^me^ Carmen Picard :

pour sa prestation de concerts et d'ateliers d'enseignement musical (Master class) dans la région de Paris;

M. Claude Thompson :

pour sa publication d'un cours en musique et liturgie destiné à la formation à distance.

Domaine sportif

M. Alain Caillé :

personnalité sportive masculine pour l'année 1989-1990;

M^me^ Marilou Lamy :

personnalité sportive féminine pour l'année 1989-1990;

M. Gérard Lefebvre :

pour les succès obtenus à titre de représentant du Québec et du Canada aux championnats internationaux de tennis "père-fils".

Implication sociale et communautaire

A.G.E.C.D. :

pour son intervention à la Commission parlementaire au sujet de la refonte du régime des prêts et bourses;

M. Pierre Boucher :

pour sa participation au Festival mondial de folklore de Drummondville à titre de président du comité radio-télévision;

M^me^ Huguette Beaunoyer :

pour son implication dans l'organisation du "Rendez-vous du vélo 90";

M^me^ Lise Faucher :

pour sa nomination à titre de présidente de l'Association québécoise de gemmologie;

M. Guy Gauthier :

pour sa participation au comité organisateur du concours de la revue Critère auprès des étudiants des cégeps du Québec et à titre de bénévole de l'année de la Chambre de commerce de Drummond;

M^me^ Claudie Lavoie
M. Karl Létourneau et
M. Sylvain Marcotte :

respectivement interprète, auteur des paroles et auteur de la musique de la chanson-thème des festivités du 175^e^ anniversaire de Drummondville;

M^me^ Jocelyne Houle-Lefebvre et
M^me^ Francine Pépin :

pour leur implication au Congrès de l'éducation de la région administrative 04;

M. Benoit Lemaire :

pour l'organisation de l'activité d'hommage aux pionniers de Drummondville et de la région dans le cadre du 20^e^ anniversaire du Cégep;

M^me^ Micheline Locas :

pour sa nomination à titre de présidente du Secrétariat international de la Chambre de commerce de Drummond.

Hommage spécial aux membres du Conseil d'administration qui ont terminé leur mandat au cours du dernier exercice

M[me] Ghislaine Cusson :

représentante des membres socio-économiques qui a siégé d'avril 1983 à avril 1990;

M[me] Thérèse Gagné :

représentante des parents qui a siégé de décembre 1987 à janvier 1990;

M. Gilles Gagnon :

représentant des membres socio-économiques qui a siégé de septembre 1986 à juin 1989;

M. Richard Mathieu :

représentant des enseignantes et enseignants qui a siégé de mars 1987 à avril 1990;

M. Guy Rousseau :

représentant du personnel de soutien qui a siégé de janvier 1984 à septembre 1989.

Mérite scolaire des finissants

M. Patrick Nadeau :

finissant en Sciences de la santé qui a obtenu les meilleurs résultats scolaires de l'établissement et s'est ainsi mérité le certificat de très grande distinction du programme du mérite scolaire et la médaille bronze-collège du Gouverneur général;

M[me] Isabelle Hébert
M. Daniel Lemire
M[me] Nelly Marchand et
M[me] Caroline Nappert :

quatre autres élèves se classant parmi les cinq premiers finissants du Cégep. Ils sont respectivement finissants en Sciences de la santé, Sciences pures, Sciences de la santé et Sciences pures.

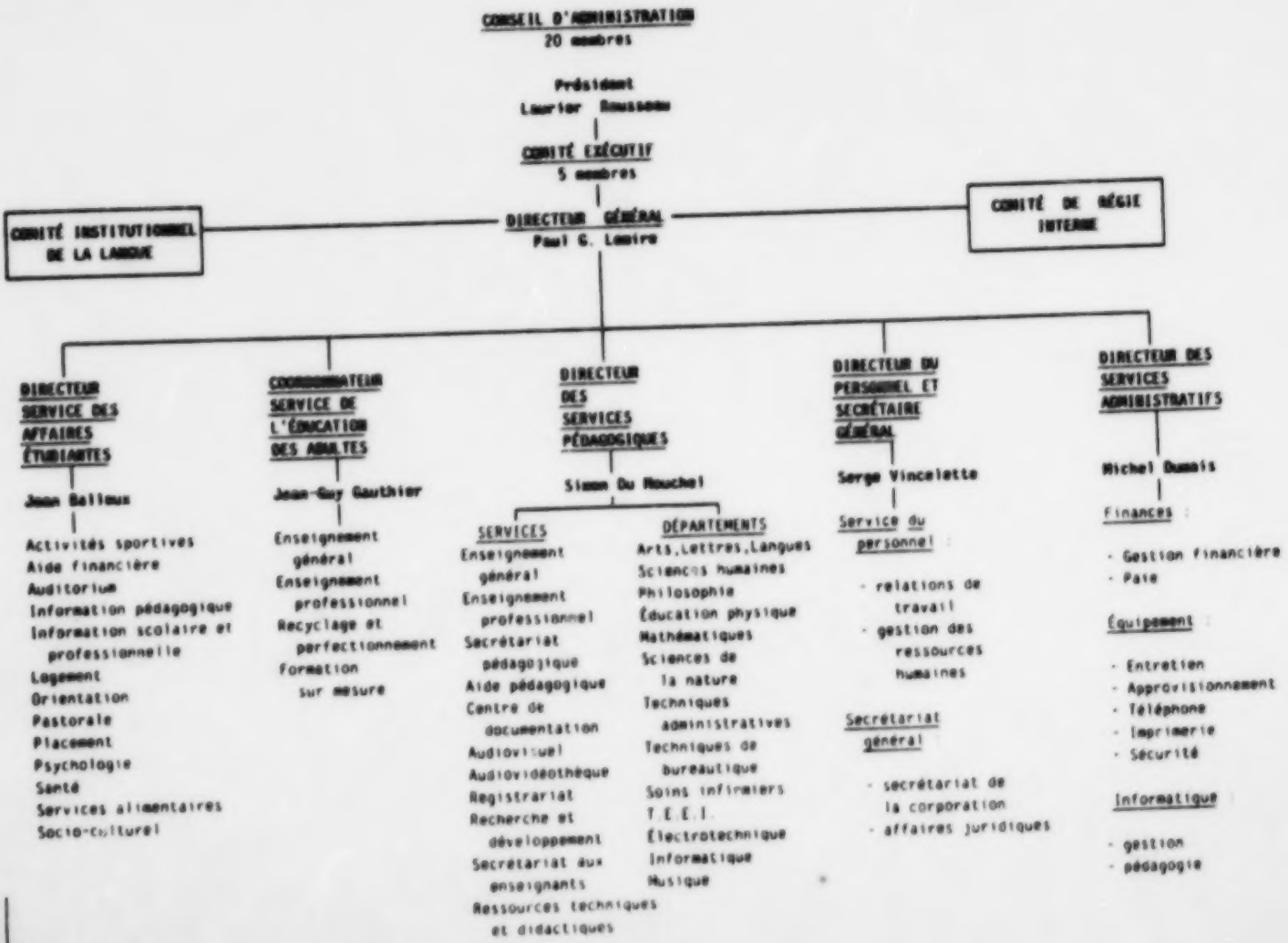
CONSEIL D'ADMINISTRATION
20 membres
Président
Laurier Rousseau
COMITÉ EXÉCUTIF
5 membres
COMITÉ INSTITUTIONNEL DE LA LABQUE
DIRECTEUR GÉNÉRAL
Paul G. Lemire
COMITÉ DE RÉGIE INTERNE
DIRECTEUR SERVICE DES AFFAIRES ÉTUDIANTES
Jean Belleau
Activités sportives
Aide financière
Auditorium
Information pédagogique
Information scolaire et professionnelle
Logement
Orientation
Pastorale
Placement
Psychologie
Santé
Services alimentaires
Socio-culturel
COORDONNATEUR SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES
Jean-Guy Gauthier
Enseignement général
Enseignement professionnel
Recyclage et perfectionnement
Formation sur mesure
DIRECTEUR DES SERVICES PÉDAGOGIQUES
Simon Du Rouchel
SERVICES
Enseignement général
Enseignement professionnel
Secrétariat pédagogique
Aide pédagogique
Centre de documentation
Audiovisuel
Audiovidéothèque
Registrariat
Recherche et développement
Secrétariat aux enseignants
Ressources techniques et didactiques
DÉPARTEMENTS
Arts, Lettres, Langues
Sciences humaines
Philosophie
Éducation physique
Mathématiques
Sciences de la nature
Techniques administratives
Techniques de bureautique
Soins infirmiers
T.E.E.I.
Électrotechnique
Informatique
Musique
DIRECTEUR DU PERSONNEL ET SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
Serge Vincelette
Service du personnel :
- relations de travail
- gestion des ressources humaines
Secrétariat général
- secrétariat de la corporation
- affaires juridiques
DIRECTEUR DES SERVICES ADMINISTRATIFS
Michel Dumais
Finances :
- Gestion financière
- Paie
Équipement :
- Entretien
- Approvisionnement
- Téléphone
- Imprimerie
- Sécurité
Informatique :
- gestion
- pédagogie

3.- RAPPORTS D'ACTIVITÉS

LES ACTIVITÉS DES SERVICES PÉDAGOGIQUES

EFFECTIFS DE L'ENSEIGNEMENT RÉGULIER

La clientèle au 20 septembre 1989 se chiffrait à 1 542 élèves. Ce nombre doit cependant être nuancé et interprété. En réalité, il y avait un total de 1 588 élèves à temps plein, à temps partiel et en commandite au collège. Le chiffre de 1 542 exprime ainsi la clientèle étudiante en "équivalents temps complet" et non pas en nombre d'individus. Il se compare à une clientèle de 1 603 en 1988-1989. On observe donc une baisse significative de la clientèle, soit de 4 %. Pour les données qui suivent, c'est cependant le nombre d'individus qui est utilisé pour exprimer les différentes répartitions.

Répartition selon le sexe

	TOTAL	1989-1990	1988-1989
Étudiants	759	47,8 %	49,7 %
Étudiantes	829	52,2 %	50,3 %

Répartition selon le niveau d'enseignement

	TOTAL	1989-1990	1988-1989
Collégial I	742	46,7 %	48,2 %
Collégial II	637	40,1 %	40,5 %
Collégial III	209	13,2 %	11,3 %

Répartition selon le secteur d'enseignement [1]

	TOTAL	1989-1990	1988-1989
Général	992	62,5 %	62 %
Professionnel	596	37,5 %	38 %

[1] Les élèves de niveau I et II en musique sont comptabilisés depuis trois ans, au secteur général. De 1980 à 1987, ces élèves étaient considérés au secteur professionnel, ce qui explique en bonne partie la diminution de la clientèle de ce secteur par rapport à ces années.

Répartition selon les concentrations et les spécialisations

	NOMBRE	1989-1990	1988-1989
Soins infirmiers	127	8,0 %	8,8 %
Sciences de la nature	295	18,6 %	19,1 %
T.E.E.I.	105	6,6 %	6,3 %
Électrotechnique	74	4,7 %	4,4 %
Sciences humaines	530	33,4 %	31,3 %
Tech. administratives	144	9,1 %	10,6 %
Techniques de bureau	61	3,8 %	4,2 %
Informatique	51	3,2 %	3,1 %
Musique	115	7,2 %	6,8 %
Arts, lettres et langues	26	1,6 %	1,7 %
Hors D.E.C.	60	3,8 %	3,7 %
TOTAL :	1 588	100 %	100 %

Clientèle des cours d'été

	Été 1988	Été 1989	Été 1990
Élèves inscrits	262	288	288
Nombre de cours	10	10	10
Élèves en fin de D.E.C.	47	42	50

Délivrance de D.E.C. - Année 1989 (hiver/été/automne)

Programme		Année 1988	Année 1989
000.00	Sans mention	22	18
180.00	Soins infirmiers	37	38
200.01	Sciences	92	90
221.04	T.E.E.I.	16	13
243.03	Électrotechnique	10	12
300.01	Sciences humaines	143	148
410.03	Tech. administratives (finance)	18	23
410.11	Tech. administratives (adm. générale)	12	15
412.00	Techniques de bureau	5	10
420.00	Informatique	9	8
500.02	Musique	24	15
551.02	Musique populaire	4	4
600.01	Lettres	6	8
TOTAL :		398	402

EFFECTIFS DE L'ÉDUCATION DES ADULTES

Distribution des effectifs

Programmes à temps partiel	A-88	H-89	A-89	H-90
Formation générale :				
Français	27	--	21	--
Langues	148	144	250	133
Musique	17	15	33	37
Philosophie	41	--	19	18
TOTAL :	233	159	323	188
Formation professionnelle :				
Informatique	393	296	340	364
Techniques administratives	352	267	159	194
Techniques de bureau	35	57	20	--
Gemmologie (théorie)	9	22	--	--
Électrotechnique	18	71	32	16
Réanimation cardio-respiratoire	14	9	--	--
Secourisme d'intervention	--	--	11	14
Gestion des matériaux et inventaire	18	27	--	--
Techniques photographiques	14	--	--	--
Produit de synthèse	9	--	--	--
Inspecteurs municipaux	--	17	--	--
Écologie végétale	--	10	--	--
Processus résolution de problèmes	--	21	--	--
Rôle du superviseur	--	17	12	--
Prêts hypothécaires	--	--	6	--
Planification, programmation	--	--	15	--
Inventaire et espace	--	--	10	--
Principes d'approvisionnement	--	--	20	--
Communication et marketing	--	--	18	36
Principe de qualité	--	--	--	12
Topométrie	--	--	--	8
Terminologie médicale	--	--	--	18
TOTAL :	862	814	643	662
Programmes à temps plein				
Gestion financière informatisée	--	--	33	33
Techniques d'enregistrement	--	--	25	25
Techniques infirmières	--	--	25	25
Entrepreneurship	--	10	--	--
TOTAL :	--	10	83	83

Les dossiers de développement du Service

L'année 1989-1990 aura été déterminante dans la mise en place de certaines assises qui orienteront les actions des Services pédagogiques au cours des prochaines années. À cet égard, il faut souligner que ces orientations ne sont pas étrangères aux préoccupations actuelles qui interpellent le réseau collégial. Mentionnons notamment la gestion des programmes, le succès scolaire et l'aide à l'apprentissage, la révision de nos règlements et de nos structures en regard des nouvelles caractéristiques et des nouveaux besoins des clientèles, le virage technologique, etc. Les pages qui suivent présentent donc un bilan succinct des développements amorcés susceptibles d'avoir une portée significative sur notre évolution comme collège public.

Les programmes d'études

La Politique générale d'évaluation adoptée par le Conseil d'administration en mai 1985 prévoyait l'élaboration d'un plan de développement des programmes à l'enseignement ordinaire avant 1990. Après la tenue de tables de consultation et des travaux qui se sont échelonnés sur une période de deux ans, le Collège a adopté en février dernier un plan quinquennal de développement de ses programmes. Le document, élaboré comme projet concerté des services de l'enseignement ordinaire et de l'éducation des adultes, a été présenté au Service des programmes de la DGEC en mars 1990. Il annonce, de la façon la plus réaliste possible, un certain nombre d'objectifs à rencontrer ou de projets à mettre en place. Au niveau de la réalisation, le projet s'articule autour de cinq axes d'intervention : l'approche-programme, l'analyse et l'évaluation des programmes, l'émergence de secteurs spécifiques et de couleurs locales, l'élargissement de la carte des programmes professionnels et des services à offrir aux clientèles particulières.

Les analyses et les études conduites lors de l'élaboration de ce plan de développement ont par ailleurs servi de cadre de référence pour le dépôt de deux demandes d'autorisation concernant les programmes de Techniques d'éducation spécialisée (D.E.C.) et de Techniques d'enregistrement et de sonorisation (D.P.E.C.) à être offerts à l'enseignement ordinaire. À ces démarches concrètes, on doit ajouter la préparation et le dépôt d'une demande de subvention pour la conduite d'une étude de pertinence relativement à un programme éventuel dans le domaine des Techniques connexes à la musique. La direction des Services pédagogiques, en collaboration avec le Service des affaires étudiantes, a également revu les conditions d'implantation du programme en Arts et danse et a fait la promotion nécessaire pour en arriver à offrir le programme pour une première fois au trimestre d'automne 1990.

Dans le cadre d'une démarche provinciale, les Services pédagogiques ont aussi eu à préparer les devis pédagogiques relatifs à l'implantation des programmes révisés de Techniques administratives et d'Informatique. Au plan local, le Service a procédé à une évaluation du programme de Techniques d'estimation et d'évaluation immobilière en rapport avec sa vocation provinciale et la satisfaction des clientèles.

Les dossiers de développement du Service

L'année 1989-1990 aura été déterminante dans la mise en place de certaines assises qui orienteront les actions des Services pédagogiques au cours des prochaines années. À cet égard, il faut souligner que ces orientations ne sont pas étrangères aux préoccupations actuelles qui interpellent le réseau collégial. Mentionnons notamment la gestion des programmes, le succès scolaire et l'aide à l'apprentissage, la révision de nos règlements et de nos structures en regard des nouvelles caractéristiques et des nouveaux besoins des clientèles, le virage technologique, etc. Les pages qui suivent présentent donc un bilan succinct des développements amorcés susceptibles d'avoir une portée significative sur notre évolution comme collège public.

Les programmes d'études

La Politique générale d'évaluation adoptée par le Conseil d'administration en mai 1985 prévoyait l'élaboration d'un plan de développement des programmes à l'enseignement ordinaire avant 1990. Après la tenue de tables de consultation et des travaux qui se sont échelonnés sur une période de deux ans, le Collège a adopté en février dernier un plan quinquennal de développement de ses programmes. Le document, élaboré comme projet concerté des services de l'enseignement ordinaire et de l'éducation des adultes, a été présenté au Service des programmes de la DGEC en mars 1990. Il annonce, de la façon la plus réaliste possible, un certain nombre d'objectifs à rencontrer ou de projets à mettre en place. Au niveau de la réalisation, le projet s'articule autour de cinq axes d'intervention : l'approche-programme, l'analyse et l'évaluation des programmes, l'émergence de secteurs spécifiques et de couleurs locales, l'élargissement de la carte des programmes professionnels et des services à offrir aux clientèles particulières.

Les analyses et les études conduites lors de l'élaboration de ce plan de développement ont par ailleurs servi de cadre de référence pour le dépôt de deux demandes d'autorisation concernant les programmes de Techniques d'éducation spécialisée (D.E.C.) et de Techniques d'enregistrement et de sonorisation (D.P.E.C.) à être offerts à l'enseignement ordinaire. À ces démarches concrètes, on doit ajouter la préparation et le dépôt d'une demande de subvention pour la conduite d'une étude de pertinence relativement à un programme éventuel dans le domaine des Techniques connexes à la musique. La direction des Services pédagogiques, en collaboration avec le Service des affaires étudiantes, a également revu les conditions d'implantation du programme en Arts et danse et a fait la promotion nécessaire pour en arriver à offrir le programme pour une première fois au trimestre d'automne 1990.

Dans le cadre d'une démarche provinciale, les Services pédagogiques ont aussi eu à préparer les devis pédagogiques relatifs à l'implantation des programmes révisés de Techniques administratives et d'Informatique. Au plan local, le Service a procédé à une évaluation du programme de Techniques d'estimation et d'évaluation immobilière en rapport avec sa vocation provinciale et la satisfaction des clientèles.

Le Centre de technologies musicales

La préparation d'un document relatif au projet d'un Centre de technologies musicales fait également partie des réalisations importantes des Services pédagogiques au cours de l'année 1989-1990. Présenté sous la forme d'un plan triennal de développement du secteur musique, le document, adopté par le Conseil d'administration au mois de juin, présente les nouveaux champs qu'entend consolider ou développer ce secteur au cours des prochaines années en regard notamment de la formation, de la recherche technologique et disciplinaire, de l'assistance aux entreprises et des services à offrir à la communauté. Le document fait également état des modalités organisationnelles du secteur musique dans le contexte actuel associé à un statut particulier et dans la perspective d'un fonctionnement sur la base d'un centre spécialisé. À cet égard, le document fait connaître les éléments à mettre en place pour en arriver à présenter à la DGEC une demande d'autorisation d'un Centre spécialisé en technologie musicale.

L'aide à l'apprentissage

La problématique de l'insuccès scolaire est identifiée par plusieurs comme un des principaux défis à relever par les différents intervenants du réseau des collèges publics. Au plan local, suite à l'implantation du Centre d'aide en français comme première réalisation concernant l'aide à l'apprentissage, les Services pédagogiques ont inscrit dans leur plan de travail 1989-1990 un projet d'accueil et d'encadrement à l'intention des clientèles de première année des programmes d'Informatique (420.00) et de Sciences humaines (psychologie 300.05). Tenant compte du succès de cette expérimentation à échelle réduite réalisée au trimestre d'automne 1989, les Services pédagogiques ont oeuvré durant le trimestre d'hiver 1990 à mettre en place les conditions organisationnelles et à assurer les ressources d'un projet plus large voulant rejoindre la moitié des élèves inscrits à un premier trimestre d'études collégiales. La deuxième phase de cette expérimentation, coordonnée par M^me^ Hélène Lachapelle et prévue pour la durée du trimestre d'automne 1990, s'appuie par ailleurs sur des activités et un cadre organisationnel qui rejoignent la préoccupation de l'approche-programme mise de l'avant dans le plan de développement des programmes.

À un autre niveau, les départements de Mathématiques, d'Arts, lettres et langues, de Sciences de la nature, d'Électrotechnique, de Philosophie, de Techniques administratives et de Sciences humaines ont développé des projets spécifiques d'intervention en relation avec l'allocation pour encadrement prévue par la nouvelle convention collective du personnel enseignant.

La langue

Avec la création du Centre d'aide en français et du comité institutionnel de la langue, le Collège a voulu situer le dossier de la qualité du français écrit et parlé des élèves au premier plan de ses préoccupations. L'année 1989-1990 s'inscrit également dans ce cheminement pour ce qui est des réalisations.

C'est ainsi que la direction des Services pédagogiques et le coordonnateur du département des Arts, lettres et langues se sont associés à des rencontres régionales portant sur la valorisation du français qui regroupaient des représentants des collèges de la région administrative 04, de l'Université du Québec à Trois-Rivières et du secondaire. Ces rencontres visaient à harmoniser les pratiques des institutions secondaires, collégiales et universitaire en ce qui a trait au français : seuil d'accueil, pré-requis,

rattrapage. À titre de suivi, un document doit être acheminé au Ministre afin de lui faire part des réflexions issues de ces rencontres.

Dans un autre ordre d'idées, le Collège, pour une deuxième année, a convoqué la plupart des nouveaux élèves pour leur faire passer le test TEFEC. Cet instrument a servi à identifier une quarantaine d'élèves significativement faibles en français écrit qui ont été inscrits dans un cours de mise à niveau offert pour une première fois en septembre 1990. Les résultats au test ont également servi à recommander les services du Centre d'aide en français à la clientèle ayant des lacunes à corriger.

Dans le cadre du processus de révision de son règlement pédagogique, le Collège a par ailleurs modifié ses exigences générales d'admission. C'est ainsi qu'à compter de l'année 1991-1992, aucun élève ne sera admis au cégep sans avoir réussi au préalable ses cours de français de secondaire

L'informatique de pédagogie

En 1989-1990, le Collège amorçait la première année d'implantation d'un nouveau plan triennal d'investissement en informatique pour les besoins liés à la pédagogie. Les travaux réalisés ont porté de façon prioritaire sur l'aménagement en réseau d'un laboratoire de technologie Macintosh équipé de 18 postes de travail et l'établissement de modalités d'utilisation. Le comité responsable de la réalisation de ce plan a par ailleurs revu les éléments de contenu de la phase II et ajusté les choix de départ aux développements technologiques récents et aux nouveaux besoins des départements et services concernés. Le financement de cette deuxième phase, dans un contexte de ressources limitées au plan local, a également été actualisé en prenant en considération les devis pédagogiques déposés en relation avec les programmes révisés de Techniques d'estimation et d'immobilisation immobilière, d'Informatique et de Techniques administratives. Comme autres éléments, le comité a adopté des modalités de fonctionnement concernant l'achat et le prêt des logiciels et a régularisé le respect du droit d'auteur pour un certain nombre de logiciels d'usage collectif.

L'organisation scolaire

Pour une bonne partie de l'année, soit à compter du mois de novembre, M^me^ Micheline Cabana a assumé la direction de ce service en l'absence pour cause de maladie de M. Pierre Lemieux. Malgré une tâche alourdie résultant du cumul de certaines responsabilités et des exigences quotidiennes propres à ce secteur d'activités, la direction de ce service et le personnel des aides pédagogiques individuels ont été étroitement associés à plusieurs dossiers sectoriels d'importance. Soulignons, entre autres, l'élaboration d'une procédure administrative relative aux conditions exceptionnelles d'admission, la révision du règlement pédagogique sur la base du vécu de deux années et des difficultés rencontrées, la rédaction et l'adoption d'une procédure de sélection concernant la sélection du personnel enseignant pour les cours d'été. En ce qui a trait plus particulièrement au service de l'aide pédagogique individuelle, il convient de souligner plusieurs interventions liées aux dossiers de l'aide à l'apprentissage, de l'accueil des élèves, de l'information scolaire, de l'évaluation et de la promotion des programmes.

Les services de support à l'enseignement

Recherche et développement

Le responsable de la recherche et du développement au Collège, en collaboration avec la direction des Services pédagogiques, a animé une bonne partie de la réflexion et des travaux relatifs aux dossiers de développement des Services pédagogiques mentionnés précédemment. De plus, il a assumé la responsabilité de l'animation et du suivi administratif des projets de recherche subventionnés au collège (quatre projets impliquant cinq professeurs), des activités de perfectionnement collectif financées par la DGEC (trois projets qui ont rejoint 30 participantes et participants) et du programme d'adaptation aux technologies et aux programmes d'études (deux projets impliquant neuf participantes et participants pour une libération équivalente à 1.8 ETC). Il a également vu à l'organisation d'un perfectionnement collectif régional portant sur les cours de méthodologie et de méthodes quantitatives du nouveau programme de Sciences humaines, perfectionnement qui a rejoint 72 participantes et participants de sept collèges. Toujours en relation avec le dossier perfectionnement, il a assumé la coordination du comité local de perfectionnement des enseignantes et des enseignants qui s'est réuni à une dizaine d'occasions durant l'année.

La bibliothèque

Depuis maintenant cinq ans, la bibliothèque du collège fait partie du réseau informatisé RENARD supporté par la Fédération des cégeps. Avec la perspective d'un renouvellement de son adhésion à RENARD à compter du 1er juillet 1990 et des développements annoncés relativement aux services collectifs offerts par cet organisme, la responsable de la bibliothèque a développé en début d'année différentes hypothèses concernant le processus d'informatisation de ce service. L'objectif visé, dans le cadre d'un plan quinquennal, était d'en arriver à permettre un repérage de l'information par les usagers à l'aide de terminaux et d'informatiser le prêt. En regard de ce dossier et des différentes possibilités analysées, le Collège a choisi de renouveler son adhésion à RENARD en maintenant le statu quo par rapport aux services offerts, principalement sur l'appréhension d'une situation budgétaire difficile. Ce dossier devra être repris à court ou à moyen terme afin de réévaluer la possibilité d'un repérage de l'information à l'aide de terminaux par les usagers.

Comme par les années antérieures, le personnel de la bibliothèque s'est assuré la collaboration des enseignantes et enseignants des cours de français obligatoires pour initier les nouveaux élèves aux possibilités offertes par la bibliothèque, l'audiovidéothèque et le Centre d'aide en français. La responsable du service a également vu à établir les collaborations afin que ce programme d'initiation s'intègre au projet d'accueil et d'encadrement des nouveaux élèves développé par Mme Hélène Lachapelle.

Au plan des statistiques, le Centre de documentation a ajouté 1 049 titres de volumes à son fonds documentaire. En ce qui concerne les périodiques, 11 abonnements ont été renouvelés et 16 nouveaux titres ont été intégrés à la collection qui totalise 243 unités. On a observé une augmentation de 1 862 prêts de la documentation imprimée. De ce nombre, 484 prêts sont reliés à un projet de "prêt de logiciel" développé en cours d'année pour répondre aux besoins des élèves dans le cadre de leurs cours. Les données de l'audiovidéothèque confirment par ailleurs un niveau d'activités inférieur aux années antérieures (-23 %) avec 20 661 unités physiques prêtées.

L'audiovisuel

L'élagage des collections de l'audiovidéothèque en regard du respect du droit d'auteur et du renouvellement du protocole d'entente avec la SADA fut un des éléments prioritaires du service durant l'année. L'intégration des documents codifiés a été complétée et on a identifié les secteurs où les besoins d'acquisition étaient les plus importants.

En ce qui concerne le développement, le service s'est associé à la démarche d'implantation de nouveaux programmes, ceux d'Arts et danse et de Techniques d'enregistrement, qui prévoient des cours en langage télévisuel. On a également répondu à une demande croissante pour des prêts de service en production télévisuelle à des organismes externes.

Le Centre d'aide en français

À sa deuxième année de fonctionnement, le Centre d'aide en français présente les statistiques suivantes : le nombre d'assistantes et d'assistants a été de dix-sept à l'automne 1989 et de seize à l'hiver 1990. Il y a eu 55 élèves qui se sont inscrits dans une démarche suivie à l'automne et 34 à l'hiver. En moyenne, les élèves ont entrepris une démarche étalée sur onze semaines. Plus des trois quarts sont des élèves de première année et environ 50 % proviennent du programme de Sciences humaines. Dans l'évaluation des résultats obtenus, on observe que les élèves qui ont persévéré dans une démarche à long terme se sont améliorés de 50 % et certains jusqu'à 75 %. De plus, on a observé que 50 % des élèves qui ont entrepris une démarche au Centre d'aide en français l'ont fait suite à une suggestion d'un ou d'une de leurs professeurs. C'est par ailleurs un total d'environ 160 à 170 personnes qui ont fréquenté le Centre durant l'année pour des besoins ponctuels.

Avec l'objectif de rejoindre une clientèle encore plus nombreuse, les responsables du Centre d'aide en français ont développé des outils diagnostiques à l'intention des enseignantes et des enseignants afin de leur permettre de mieux identifier les difficultés en français de leurs élèves et, par la même occasion, de les inciter à fréquenter les services du Centre s'il y avait lieu. Il y a également eu des échanges avec les professionnels de l'éducation des adultes pour leur faire connaître les services offerts par le Centre d'aide en français et établir des modalités d'intervention susceptibles de rejoindre la clientèle adulte.

Les conseillers pédagogiques

La principale réalisation de M. Donald Grondin au cours de l'année 1989-1990 aura été sans doute l'implantation réussie au collège du programme de perfectionnement PERFORMA de l'Université de Sherbrooke. Alors que la planification initiale prévoyait un total de quatre à cinq activités, c'est un total de sept activités qui ont été offertes. Il y a eu 85 demandes d'admission au certificat de perfectionnement en enseignement collégial (C.P.E.C.), quinze groupes formés et 176 inscriptions aux sept activités échelonnées sur les trimestres d'hiver et d'été. Alors que cinq de ces activités avaient trait à l'informatique comme outil pégagogique, quatorze enseignantes et enseignants, provenant de neuf départements, se sont inscrits à une activité de deux crédits portant sur l'élaboration d'un projet de politique en évaluation des apprentissages. Trente-deux ont par ailleurs suivi une activité de un (1) crédit portant sur l'analyse des besoins de perfectionnement.

Associé à toutes les activités pédagogiques, de promotion et de services à la communauté du secteur musique au collège, M. Gilles Fortin doit être principalement crédité d'une large part du développement réalisé

dans ce secteur au cours de l'année 1989-1990 : implantation d'un cheminement sur deux ans dans le programme de Techniques d'enregistrement; élaboration du projet de Centre de technologies musicales; préparation du contenu de programmes en Gestion des entreprises culturelles, en Musique et liturgie et dans les Techniques connexes à la musique.

COMITÉ DE PERFECTIONNEMENT DU PERSONNEL ENSEIGNANT

Membres du comité

Personnel enseignant :	Collège :
Luc Amyotte	Roch Nappert
Marc Boucher	Luc St-Yves (jusqu'en mars 1990)
Francine Pépin	Micheline Dionne (depuis avril 1990)

État du budget 1989-1990

Disponibilités :	-solde 1988-1989	1 178,24 $
	-autre solde	343,34 [2]
	-résiduel enseignant transféré	11 000,00
	-budget alloué	17 560,66
	-prime d'éloignement	3 471,18
	TOTAL	33 553,42 $
Dépenses :	-engagements hiver 1989	845,90 [3]
	-scolarité et inscription	10 382,43
	-déplacement et séjour	22 130,99
	TOTAL	33 359,32 $
Solde :		194,10 $

Répartition du budget par département

DÉPARTEMENTS	NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES	MONTANT ACCORDÉ
Éducation physique	4	2 299,20 $
Soins infirmiers	14	3 822,48
Sciences de la nature	8	3 332,32
Mathématiques	6	1 576,95
T.E.E.I.	4	8 106,34
Électrotechnique	3	860,59
Sciences humaines	3	1 116,14
Techniques administratives	5	3 470,63
Techniques de bureau	3	739,00
Informatique	5	3 825,70
Musique	2	2 863,28
Arts, lettres et langues	4	500,79

---

[2] Suite à l'application de la nouvelle politique de perfectionnement rétroactivement au trimestre d'hiver 1989, un budget de 4 000 $ provenant du résiduel enseignant a été injecté au budget de 1988-1989 afin d'équilibrer le pourcentage de remboursement des frais de déplacement et de séjour de ce trimestre par rapport aux autres trimestres.

[3] Pour raisons valables, des sommes d'argent engagées pour des perfectionnements suivis au trimestre d'hiver 1989 ont dû être remboursées à même le budget de l'année 1989-1990.

DONNÉES RELATIVES AUX DÉPARTEMENTS

Départements	NP	PE	DCD	DS	CST	MED	CIM
Éducation physique	6,27	-	0,40	-	1,00	1	79,60
Soins infirmiers	15,30	-	0,83	-	1,50	-	73,40
Sciences de la nature	9,49	1,10 [4]	0,49	0,35	1,00	1	79,07
Mathématiques	8,66	-	0,42	0,59	2,00	1	79,70
T.E.E.I.	6,67	1,00 [5]	0,41	-	1,84	-	77,04
Électrotechnique	4,67	0,30 [5]	0,37	-	-	1	80,00
Sciences humaines	10,79	1,00	0,51	0,45	0,48	1	80,76
Philosophie	7,27	-	0,35	-	-	1	75,06
Tech. administratives	6,80	-	0,39	-	0,50	-	78,02
Techniques de bureau	3,36	-	0,39	-	0,50	-	80,38
Informatique	5,16	-	0,40	-	-	-	78,34
Musique	15,41	-	0,53	-	1,22	1	84,53
Arts, lettres et langues	14,05 [6]	-	0,53	-	0,56	-	77,60
Total :	113,90	3,40	6,02	1,39	10,60	7*	78,76**

Légende :

NP	Nombre de professeurs chargés d'enseignement
PE	Allocation de perfectionnement de la DGEC
DCD	Dégrèvement accordé pour la coordination départementale
DS	Dégrèvement syndical
CST	Congé sans traitement
MED	Professeur mis en disponibilité
CIM	Charge individuelle moyenne (inclut les dégrèvements départemental et syndical)
*	Ces ressources ont cependant été utilisées en très grande partie dans le cadre de charge d'enseignement
**	CIM (moyenne)

DONNÉES COMPARATIVES

Personnel enseignant (en équivalent temps complet)	1987-1988	1988-1989	1989-1990
chargés d'enseignement	115,56 ETC	114,62 ETC	113,40 ETC
en congé	10,84	9,58	10,60
mises en disponibilité	nil	nil	nil

[4] Inclut une allocation de perfectionnement de 0,30 ETC prise à même le résiduel enseignant.
[5] Allocation de perfectionnement prise à même le résiduel enseignant.
[6] Inclut une allocation de 0,50 ETC pour supporter les activités du Centre d'aide en français.

Les activités départementales

L'analyse des rapports annuels produits par les départements indiquent des objets de travail variés. Si des dossiers comme l'évaluation des apprentissages, l'aide à l'apprentissage, l'adoption de plans d'études cadres sont communs à un certain nombre de départements, les impératifs liés à la révision ou l'évaluation d'un programme et le perfectionnement requis viennent aussi conditionner la priorité accordée aux objectifs annuels. C'est de façon fort succincte et sans vouloir reprendre toutes les activités liées à la vie départementale que les lignes qui suivent font état de la principale préoccupation de travail de chacun des départements au cours de l'année 1989-1990.

Éducation physique

La réorganisation de la salle de conditionnement physique afin d'en augmenter la superficie utilisable et la préparation de deux nouveaux cours, soit de canot en eau vive et de golf, sont les deux dossiers qui ont prioritairement retenu l'attention de ce département en 1989-1990.

Sciences de la nature

C'est en prenant conscience de la baisse constante des inscriptions dans les Sciences de la nature que le département a voulu revoir en cours d'année son orientation concernant les cours d'appoint en chimie et en physique. À cet effet, le département a élaboré des projets de cours de chimie et de physique 101 dits "annuels" pour la clientèle en difficulté appréhendée. Il a également soumis à la direction des Services pédagogiques un projet d'encadrement à l'intention des élèves en première année d'études collégiales. Dans un autre ordre d'idées, afin de se conformer aux exigences liées à la gestion des produits dangereux, le département a collaboré avec les Services administratifs à la disposition, selon les normes et les procédures en vigueur, d'une quantité importante de produits chimiques périmés ou non utilisés. Il a aussi fait l'acquisition du logiciel CAVEAT permettant de créer les fiches signalitiques des produits chimiques et d'en faire l'inventaire.

Mathématiques

L'introduction d'un cours de méthodes quantitatives dans le nouveau programme de Sciences humaines a constitué l'objet prioritaire de travail du département. À cet égard, les enseignantes et les enseignants ont fait connaître à divers niveaux le bien-fondé de leur attribuer la gestion pédagogique de ce cours. De plus, plusieurs d'entre eux se sont inscrits à des activités de perfectionnement dans la perspective de donner ce cours.

Sciences humaines

La révision du programme de Sciences humaines a principalement alimenté les travaux de ce département au cours de l'année. Dans le cadre des programmes d'adaptation aux technologies et aux programmes d'études et de perfectionnement collectif de la DGEC, plusieurs membres du département ont suivi des activités de perfectionnement concernant les nouveaux cours de méthodologie et de méthodes quantitatives en sciences humaines. En relation avec ces perfectionnements, le département a élaboré un guide pédagogique pour chacun de ces cours. La coordonnatrice de département a également entrepris l'élaboration d'un projet de politique départementale d'évaluation des apprentissages.

Les activités départementales

L'analyse des rapports annuels produits par les départements indiquent des objets de travail variés. Si des dossiers comme l'évaluation des apprentissages, l'aide à l'apprentissage, l'adoption de plans d'études cadres sont communs à un certain nombre de départements, les impératifs liés à la révision ou l'évaluation d'un programme et le perfectionnement requis viennent aussi conditionner la priorité accordée aux objectifs annuels. C'est de façon fort succincte et sans vouloir reprendre toutes les activités liées à la vie départementale que les lignes qui suivent font état de la principale préoccupation de travail de chacun des départements au cours de l'année 1989-1990.

Éducation physique

La réorganisation de la salle de conditionnement physique afin d'en augmenter la superficie utilisable et la préparation de deux nouveaux cours, soit de canot en eau vive et de golf, sont les deux dossiers qui ont prioritairement retenu l'attention de ce département en 1989-1990.

Sciences de la nature

C'est en prenant conscience de la baisse constante des inscriptions dans les Sciences de la nature que le département a voulu revoir en cours d'année son orientation concernant les cours d'appoint en chimie et en physique. À cet effet, le département a élaboré des projets de cours de chimie et de physique 101 dits "annuels" pour la clientèle en difficulté appréhendée. Il a également soumis à la direction des Services pédagogiques un projet d'encadrement à l'intention des élèves en première année d'études collégiales. Dans un autre ordre d'idées, afin de se conformer aux exigences liées à la gestion des produits dangereux, le département a collaboré avec les Services administratifs à la disposition, selon les normes et les procédures en vigueur, d'une quantité importante de produits chimiques périmés ou non utilisés. Il a aussi fait l'acquisition du logiciel CAVEAT permettant de créer les fiches signalitiques des produits chimiques et d'en faire l'inventaire.

Mathématiques

L'introduction d'un cours de méthodes quantitatives dans le nouveau programme de Sciences humaines a constitué l'objet prioritaire de travail du département. À cet égard, les enseignantes et les enseignants ont fait connaître à divers niveaux le bien-fondé de leur attribuer la gestion pédagogique de ce cours. De plus, plusieurs d'entre eux se sont inscrits à des activités de perfectionnement dans la perspective de donner ce cours.

Sciences humaines

La révision du programme de Sciences humaines a principalement alimenté les travaux de ce département au cours de l'année. Dans le cadre des programmes d'adaptation aux technologies et aux programmes d'études et de perfectionnement collectif de la DGEC, plusieurs membres du département ont suivi des activités de perfectionnement concernant les nouveaux cours de méthodologie et de méthodes quantitatives en sciences humaines. En relation avec ces perfectionnements, le département a élaboré un guide pédagogique pour chacun de ces cours. La coordonnatrice de département a également entrepris l'élaboration d'un projet de politique départementale d'évaluation des apprentissages.

Philosophie

L'objet principal de travail de ce département durant l'année 1989-1990 a porté sur la mise à jour du programme cadre des quatre cours obligatoires de philosophie, principalement en ce qui a trait aux contenus minimaux communs et à la séquence des habiletés intellectuelles à acquérir. Les membres du département ont également préparé un avant-projet sur un cours expérimental à être offert au trimestre d'hiver 1991 pour les élèves qui seront en situation d'échec dans le cours de philosophie 101 au trimestre d'automne 1990.

Arts, lettres et langues

Le dossier de la langue est demeuré au coeur des préoccupations des membres du département d'Arts, lettres et langues. À cet égard, ils ont participé à des tables de travail et à des comités ayant trait à la production de matériel didactique écrit en français, à la valorisation du français et à l'harmonisation des pratiques institutionnelles des niveaux secondaire, collégial et universitaire concernant le rattrapage, les seuils d'entrée et les préalables.

Soins infirmiers

Lors de cette deuxième année d'implantation du nouveau programme de Soins infirmiers, les membres du département ont eu à opérationnaliser le contenu des cours 180-310, 320, 410 et 420 à partir des cinq fils conducteurs servant de fondements au programme : préparation des plans d'études, des plans de stages et des grilles d'évaluation. Toujours dans le contexte du nouveau programme, le département a élaboré un "guide de fonctionnement du Cégep de Drummondville avec les milieux cliniques". Le document a été accepté par les comités bi-partites qui lient le Cégep à l'Hôpital Sainte-Croix et au Centre hospitalier Georges-Frédéric. C'est de façon intensive que les membres du département ont également poursuivi des activités de perfectionnement dans le cadre de la maîtrise en enseignement du programme PERFORMA ou encore par le biais de stages d'actualisation en soins prolongés, en gériatrie, en médecine-chirurgie et en milieux spécialisés.

Technologie de l'estimation et de l'évaluation immobilière

En relation avec l'implantation du programme révisé de T.E.E.I., annoncée pour l'année 1990-1991, les professeurs d'estimation et d'évaluation ont préparé les plans d'études d'une quinzaine de cours du nouveau programme sur la base d'un plan d'études cadre adopté en département. Par ailleurs, les membres du département ont collaboré étroitement à la démarche des Services pédagogiques qui visait à évaluer le programme de Techniques d'estimation et d'évaluation immobilière sur des aspects comme la connaissance du programme, son bassin de recrutement, son pouvoir d'attraction en dehors de la région immédiate de Drummondville, ses points forts et ses points faibles, etc.

Électrotechnique

En collaboration avec M. Donald Grondin, conseiller pédagogique, les professeurs d'Électrotechnique ont procédé à une analyse de leurs pratiques et procédures en évaluation des apprentissages dans la perspective d'élaborer une politique départementale sur le même sujet. Le département a également donné suite à la problématique observée du faible taux de persévérance de sa clientèle de première année en mettant sur pied un projet d'encadrement à l'intention de cette clientèle, projet qui sera expérimenté au trimestre d'automne 1990.

Techniques administratives

Au cours de l'année, les enseignantes et les enseignants de ce département ont centré leurs travaux sur les actions nécessaires à l'implantation du programme révisé de Techniques administratives à compter de septembre 1990 : adoption de la grille locale des cours, préparation du devis pédagogique d'implantation, participation au colloque provincial sur les orientations et le contenu du nouveau programme, demandes de perfectionnement appropriées, etc. L'élaboration d'un projet de politique départementale en évaluation des apprentissages est aussi à signaler.

Techniques de bureau

Les enseignantes de ce département ont travaillé prioritairement sur trois dossiers au cours de l'année 1989-1990 : la production de deux référenciels en reconnaissance des acquis, l'admission au Cégep des élèves en provenance du secondaire avec un diplôme d'études professionnelles en secrétariat et l'élaboration d'un projet de politique départementale en évaluation des apprentissages.

Informatique

La décision du Ministre d'implanter le programme révisé d'Informatique à compter de l'automne 1990 a déterminé la priorité de travail de ce département au cours de l'année. Suivant le schéma commun en pareil cas, les actions ont porté principalement sur la détermination des orientations locales du programme, le choix de la grille de cours et la préparation du devis pédagogique d'implantation. La réduction des abandons en première année du programme Informatique a aussi retenu l'attention du département. À cet effet, il y a eu concertation avec M^me^ Hélène Lachapelle, aide pédagogique individuelle, dans l'expérimentation d'un projet d'accueil et d'encadrement pour cette clientèle.

Musique

La plupart des activités du département réalisées en cours d'année ont porté sur des dossiers liés au projet de Centre de technologies musicales : demande d'étude de pertinence pour un programme dans les secteurs connexes à la musique, élaboration d'un premier projet de programme en Gestion des entreprises culturelles, orientations du secteur musique relativement à la recherche disciplinaire et didactique, préparation du contenu de nouveaux cours en musique et liturgie. L'élaboration du projet de Centre de technologies musicales a également permis de préciser le cadre organisationnel et de fonctionnement du secteur musique au collège.

LES ACTIVITÉS DU SERVICE DES AFFAIRES ÉTUDIANTES

Le Service des affaires étudiantes, dans le cadre de ses objectifs généraux et spécifiques, s'est appliqué par ses activités à créer des conditions favorables au développement personnel et social des élèves.

En particulier en 1989-1990, il faut souligner les réalisations suivantes :

Service d'orientation et d'information scolaire et professionnelle

Le service a participé au comité chargé d'élaborer le plan de développement des programmes du Cégep. Il faut aussi noter la participation à deux rencontres d'information à l'intention d'adultes intéressés à poursuivre des études au cégep.

Service de psychologie

Le service a participé à plusieurs projets, a organisé des activités et a offert des services de consultation individuelle à l'intention des élèves. La responsable a remarqué qu'un nombre de plus en plus grand de demandes émanait du personnel, ce qui l'a incitée à proposer à la direction du Cégep d'analyser la mise sur pied d'un programme d'aide pour le personnel.

Service de santé

En début d'année, le C.L.S.C. décidait que l'infirmière ne serait qu'à demi-temps au cégep. En conséquence, l'infirmière dut ajuster sa programmation avec cette disponibilité. Dans son rapport annuel, elle mentionne que cela augmente la difficulté d'établir un contact avec les élèves. Malgré cette conjoncture, elle dut tenir des cliniques de vaccination anti-hépatite B pour les élèves et les professeurs en soins infirmiers.

Service de pastorale

Sous le volet entraide internationale, une des membres du groupe d'entraide a été choisie pour participer au séminaire de l'Entraide universitaire mondiale au Maroc. En quête de financement, cette élève, avec l'aide du service de pastorale, a organisé un bercethon dont la moitié du montant recueilli, soit 200 $, a été remis pour constituer une bourse pour l'accueil d'un réfugié étudiant attendu en août 1990.

Service socio-culturel

La participation de la compagnie de danse Pas à pas au Festival "By-the-Sea" de St-Jean Nouveau-Brunswick, à titre de représentants du Québec, a été un grand moment du service au cours de l'année. Il faut également souligner la tenue du concours Paroles et musique dont les trois gagnants se sont mérité des bourses de 500 $ ainsi que l'organisation des finales locale et régionale de "Cégeps en spectacle".

Service des activités sportives

Le service, en plus des réalisations reliées aux trois programmes traditionnels soit l'intercollégial, l'intramural et le plein air, note l'augmentation des heures d'accessibilité à la salle de conditionnement physique. Les élèves ont bien répondu à cet ajout qui a été rendu possible grâce à la collaboration du département d'Éducation physique.

Service de placement

Il faut noter les résultats exceptionnels du placement des élèves finissants puisque la Relance indique que 92 des 94 finissants et finissantes disponibles à l'emploi travaillaient.

Service de logement

Le système de banque de logements a continué de bien répondre aux besoins des élèves.

Échange international d'élèves

Cet échange de douze élèves avec les lycées Pierre-Mendès-France et Alfred-Kastler de La Roche-sur-Yon s'est réalisé comme les années précédentes. Cependant, pour la première fois, on a pu y intégrer des élèves inscrits en Sciences pures et en Sciences humaines.

Service de placement

Il faut noter les résultats exceptionnels du placement des élèves finissants puisque la Relance indique que 92 des 94 finissants et finissantes disponibles à l'emploi travaillaient.

Service de logement

Le système de banque de logements a continué de bien répondre aux besoins des élèves.

Échange international d'élèves

Cet échange de douze élèves avec les lycées Pierre-Mendès-France et Alfred-Kastler de La Roche-sur-Yon s'est réalisé comme les années précédentes. Cependant, pour la première fois, on a pu y intégrer des élèves inscrits en Sciences pures et en Sciences humaines.

Service d'aide financière

Programme d'aide financière du M.E.S.S.

	1987-1988	1988-1989	1989-1990
Nombre d'élèves	1 647	1 603	1 547
Nombre de demandes	1 012	894	822
Nombre de prêts	831	792	726
Montant des prêts	1 268 340	1 343 650	1 269 461
Nombre de bourses	458	361	398
Montant des bourses	1 061 690	901 405	1 006 621
Aide financière totale	2 330 300	2 245 055	2 276 082

Programme institutionnel de bourses

	1987-1988	1988-1989	1989-1990
Montant recueilli	6 150 $	9 000 $	9 425 $
Part du Cégep	300 $	200 $	225 $
Nombre de commanditaires	17	22	24
Nombre de bourses	27	37	39

Fonds de dépannage (réservé aux élèves admissibles au programme d'aide financière du MESS)

	1987-1988	1988-1989	1989-1990
Montant utilisé	71 717 $	83 967 $	75 321 $
Nombre de bénéficiaires	81	86	68
Nombre de transactions	153	187	136
Transaction moyenne	469 $	449 $	554 $
Aide moyenne	885 $	976 $	1 108 $

Fonds de partage (réservé aux élèves ayant des responsabilités parentales) Ce fonds est offert par l'AGECD; le service assure la gestion en collaboration avec l'AGECD.

	1987-1988	1988-1989	1989-1990
Capital de base	1 500 $	1 840 $	2 290 $
Montant prêté	750 $	4 170 $	1 850 $
Montant remboursé	750 $	3 870 $	650 $
Pertes	-	300 $	?
Nombre de bénéficiaires	3	18	13
Nombre de transactions	3	18	15
Aide moyenne	250 $	232 $	123 $
Capital réajusté	1 500 $	1 540 $	À venir

LES ACTIVITÉS DU SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES

Données statistiques

D'une année à l'autre, l'observation du nombre d'élèves et d'inscriptions fait voir un mouvement en dents de scie. Cela peut s'expliquer par les changements fréquents des règles de financement venant du MESS (ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science) ou du M.M.S.R.F.P. (ministère de la Main-d'oeuvre, de la Sécurité du revenu et de la Formation professionnelle). Faute de financement, certains cours doivent être contingentés ou même retirés de la grille offerte à un trimestre antérieur. Lorsqu'un cours est offert moyennant son autofinancement par les élèves, ceux-ci préfèrent habituellement attendre des temps meilleurs où le même cours sera subventionné.

	A88	H89	A89	H90
Inscriptions	1 095	983	1 049	933
Nombre d'élèves	945	857	888	753
Nombre de cours	81	84	92	70
Nombre de professeurs	56	61	65	66

Dossiers pédagogiques

Cette année encore, trois professeurs à temps complet ont été embauchés pour dispenser la formation requise dans le cadre de deux cours à temps plein du programme "Gestion financière informatisée".

En 1987, démarrait un programme à temps partiel en Techniques infirmières pour les infirmières et infirmiers auxiliaires. Ces personnes devaient concilier travail et études pour parfaire leur formation. Des 28 élèves qui ont commencé ce programme, 25 ont terminé avec succès en 1989-1990. Il faut souligner la collaboration des autorités de l'Hôpital Sainte-Croix, de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska et du Centre hospitalier Georges-Frédéric et l'encadrement soutenu du personnel enseignant et des professionnels du Service de l'éducation des adultes.

En musique, le programme de Techniques de sonorisation et d'enregistrement musical s'est poursuivi avec deux groupes d'élèves, c'est-à-dire un groupe dans un cheminement d'un an et un groupe dans un cheminement étalé sur deux ans.

En collaboration avec le Centre Travail-Québec, le Service a dispensé le programme d'insertion sociale et professionnelle à un groupe de personnes prestataires de la sécurité du revenu.

Le Service a également participé aux travaux du plan de développement des programmes d'enseignement. Ce plan quinquennal identifie des pistes intéressantes et prometteuses pour l'avenir du Service.

Dossiers de gestion

Dans un objectif de concertation des intervenants de Drummondville, la table de concertation éducation/main-d'oeuvre a repris ses activités. Cette table regroupe, en plus du Cégep, des partenaires de la Commission scolaire des Chênes, de la C.F.P., de la C.T.Q., du C.E.C., du C.L.S.C. et du Service d'accueil et référence. Certains projets de concertation intéressants ont été réalisés et il y a tout lieu de croire qu'une vraie concertation s'engage au niveau local.

Suite au discours du budget du Québec, le Service a participé à deux séances d'information sur les crédits d'impôts qui seront accordés aux entreprises qui voudront donner de la formation à leurs employés ou qui, encore, voudront se donner un plan de développement de leurs ressources humaines. En 1990-1991, il sera

possible de répondre aux besoins des entreprises qui voudront se prévaloir de cette nouvelle disposition gouvernementale.

Le Service a collaboré à l'organisation d'un colloque régional sur "Les collèges et le développement régional" tenu à Drummondville en avril 1990. Le colloque fut un franc succès tant par la qualité de la participation que par l'intérêt des intervenants et intervenantes.

Le Service n'a pas échappé à son lot de difficultés pour financer les ressources requises afin de réaliser sa mission. Les nombreuses démarches bureaucratiques en vue du financement d'un laboratoire mobile d'informatique illustrent cette problématique. Le manque d'équipements et de locaux a entraîné une situation particulièrement pénible pour les élèves des cours à temps plein en gestion financière informatisée, sans compter les cours fermés ou refusés pour les mêmes raisons.

Au cours de l'année, le Service, en collaboration avec les Services administratifs, a revu et corrigé bon nombre de ses pratiques administratives, notamment en ce qui a trait à sa gestion financière. Le résultat de l'exercice, quoique encore déficitaire, démontre un redressement notable en regard du déficit de l'année antérieure, situation qui devrait revenir à un état d'équilibre, sinon de surplus, dès la prochaine année.

Le plan quinquennal de développement des programmes d'enseignement qui intègre le développement de l'éducation des adultes trace les principaux jalons de l'orientation des prochaines années et pose de nouveaux défis encore très stimulants.

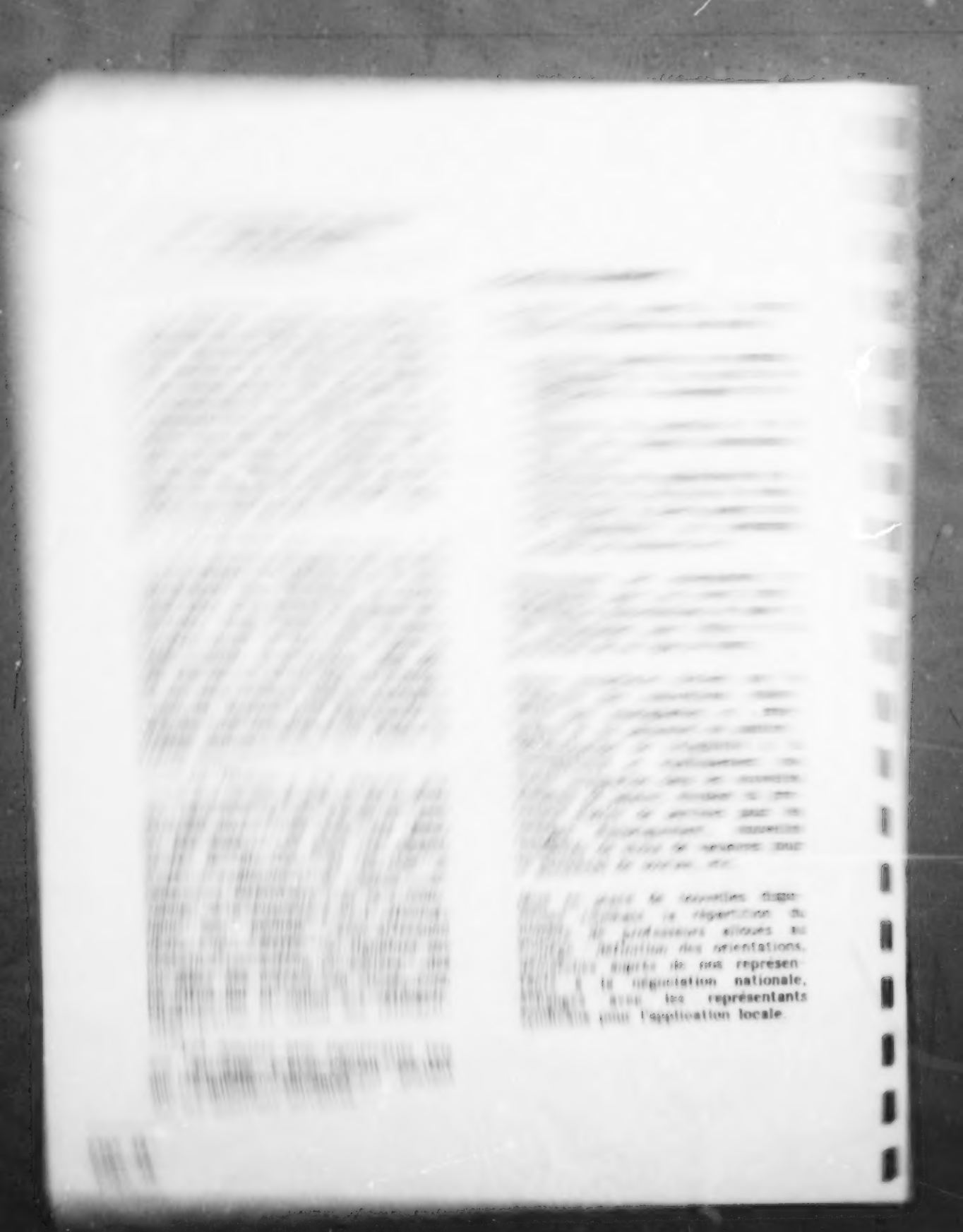

LES ACTIVITÉS DU SERVICE DU PERSONNEL

Rappelons comme à l'habitude, pour fins de compréhension, que notre Service coiffe deux secteurs d'activités bien distincts, c'est-à-dire le Service du personnel et le Secrétariat général. La responsabilité de dossiers ou la collaboration à des dossiers requise des membres du Service du personnel s'est donc exercée dans le champ de la gestion des ressources humaines et des relations de travail pour une partie et dans le champ du secrétariat corporatif pour une autre.

Le Service doit faire face, à ce titre, à plusieurs exigences et activités quotidiennes ou récurrentes; à titre d'exemple, nous pourrions mentionner que, pour le personnel enseignant seulement, nous avons dû préparer, confectionner et administrer plus de 439 contrats pour l'année 1989-1990. En sus de ce retour régulier d'obligations, nous relevons très sommairement quelques dossiers plus significatifs ou d'après leur importance ou d'après le travail investi.

Le fardeau a été d'autant plus lourd que le coordonnateur de services du personnel a dû s'absenter pour maladie durant trois mois : ses tâches et ses dossiers ont alors été répartis entre le directeur du Service et l'agente d'administration promue coordonnatrice intérimaire pour la circonstance; cette suppléance s'est effectuée dans une période particulièrement chargée (plan d'effectifs, signature des nouvelles conventions collectives, mise en place des mécanismes conséquents, identification et calcul des rétroactivités...).

Les dossiers plus significatifs tels que qualifiés précédemment portent sur les questions suivantes :

Le Service du personnel

- Gestion des charges à temps complet à l'éducation des adultes :
  - précisions apportées au processus d'engagement et au statut des enseignantes ou enseignants titulaires;
  - modalités de répartition et de calcul des charges individuelles dans ces cas;
  - délimitation des applications de la convention ou des lois du travail relativement à divers aspects tels la disponibilité, les avantages sociaux, les vacances, etc.
- Recrutement des enseignantes et enseignants pour les cours d'été : élaboration d'orientations de base et de mécanismes pour l'offre et la prestation de ce type de cours.
- Suites immédiates dictées par la signature des conventions collectives des enseignantes et enseignants et du personnel de soutien : détermination de l'éligibilité à la rétroactivité et établissement des listes, intégration dans les nouvelles échelles de salaire, révision du processus d'offre de services pour les charges d'enseignement, nouvelles modalités de choix de vacances pour le personnel de soutien, etc.
- Mise en place de nouvelles dispositions touchant la répartition du nombre de professeurs alloués au Collège : définition des orientations, démarches auprès de nos représentants à la négociation nationale, échanges avec les représentants syndicaux pour l'application locale.

- Dossiers particuliers ou spéciaux de relations de travail :

  . révision majeure de la notion d'ancienneté et de ses applications chez le personnel enseignant découlant de sentences arbitrales, suites à donner tant pour la reconfection des listes que pour les implications sur les droits individuels;
  . cas de sanctions disciplinaires traités avec une approche spéciale;
  . application des mesures requises à l'occasion des arrêts de travail du personnel enseignant et du personnel de soutien;
  . gestion des aspects légaux et administratifs d'une nouvelle affiliation syndicale pour les P.N.E.;
  . griefs : ancienneté, coupures de vacances, prime d'assurance-chômage, sanctions, etc.

- Mouvements de personnel :

  . élaboration, pour le personnel de soutien, d'un plan d'effectifs détaillé à plusieurs avenues et comportant diverses mesures alternatives de rationalisation des ressources compte tenu du contexte budgétaire;
  . application (et dans certains cas, révision) de dispositions permettant la gestion des très nombreux congés et des mutations et remplacements conséquents dans une perspective de souplesse et de support à la motivation;
  . arrangements contractuels pour des partages de tâches et des affectations spéciales en fonction de projets institutionnels et support professionnel à la sélection d'un cadre (adjoint au D.S.P.).

- Avantages sociaux : orientation vers des services d'aide personnelle pour le traitement de cas de plus en plus nombreux de prises de retraite, de mesures de résorption liées au régime de sécurité d'emploi, de bénéfices d'assurance en cas de maladie, etc.

- Collaboration au plan du réseau des collèges :

  . participation statutaire du directeur du Service aux travaux de la Commission des affaires de relations de travail et des ressources humaines;
  . participation au comité de lecture des textes en vue des nouvelles conventions;
  . membre (porte-parole) de l'équipe de négociation de la Fédération des cégeps pour la négociation de certains dossiers entre l'organisme précité et la Fédération des enseignantes et enseignants de cégeps (C.E.Q.).

Le Secrétariat général

- Nominations (5 en cours d'année) de membres au Conseil d'administration : accueil, documentation et information à l'intention des nouveaux.

- Cérémonie d'hommage aux ex-administrateurs et de remise de certificats de reconnaissance au mérite et à l'excellence.

- Confection du Recueil de conservation des documents requis par législation (ministère des Affaires culturelles) : identification des documents, des détenteurs actuels et appropriés, préparation des fiches constitutives assorties des délais de conservation, consolidation du calendrier, adoption au C.A. et expédition au ministère pour approbation.

- Système de gestion documentaire : projet élaboré et expérimenté au secrétariat général, documentation et séances de sensibilisation à l'intention des membres de la régie et ensuite de tout le personnel potentiellement concerné, support professionnel par l'agente d'administration du Service aux unités administratives ayant amorcé les opérations.

- Litige sur le règlement relatif aux frais spéciaux (notes de cours) : poursuite du dossier, préparation immédiate de la cause, assistance au procureur du Collège, audition en Cour supérieure.

PERFECTIONNEMENT

Note : Comme déjà indiqué dans cette partie du rapport l'an dernier, toutes les activités ou données touchant le perfectionnement des enseignantes et des enseignants apparaîtront dans la section du rapport préparée par les Services pédagogiques. En conséquence, le contenu du présent chapitre de cette section fera état du perfectionnement réalisé pour toutes les autres catégories de personnel, à l'exception des enseignantes et des enseignants.

Perfectionnement des P.N.E.

Membres du comité

P.N.E. :

M. Gaétan Arel

Collège :

MM. Jean Balleux
Luc St-Yves
(jusqu'au 12 mars 1990)
Serge Vincelette
(depuis le 12 mars 1990)

Budgets et dépenses

* Disponibilités :	
. solde de l'année antérieure (rajusté)	270,17 $
. budget conventionné	1 798,00
TOTAL	2 068,17 $
Dépenses :	2 064,45 $
Solde :	3,72 $

* chiffres disponibles au moment de la confection du rapport

Répartition des activités

Type d'activités	Nombre de bénéficiaires
Perfectionnement fonctionnel	6
Perfectionnement spécialisé	4
Colloques et congrès	2

Perfectionnement du personnel de soutien

Membres du comité

Personnel de soutien :

M[mes] Lise Goudreau
Jocelyne Proulx

Collège :

MM. Jean-Guy Gauthier
Luc St-Yves
(jusqu'au 12 mars 1990)
M[me] Micheline Dionne
(depuis le 12 mars 1990)

Budgets et dépenses

Disponibilités :	
. solde de l'année antérieure (rajusté)	3 288,89 $
. budget conventionné	960,00
TOTAL	3 688,82 $
Dépenses :	1 111,59 $
Solde :	2 577,23 $

Répartition des activités

Type d'activités	Nombre de bénéficiaires
Perfectionnement fonctionnel	18
Perfectionnement spécialisé	3

Perfectionnement des cadres

Membres du comité

Personnel cadre :

MM. Roch Nappert
Luc St-Yves
(jusqu'au 12 mars 1990)
M[me] Micheline Dionne
(depuis le 12 mars 1990)

Collège :

M. Paul G. Lemire

Budgets et dépenses

Disponibilités :	
. solde de l'année antérieure (rajusté)	493,10 $
. budget conventionné	1 750,00
. budget provincial	3 000,00
. 2% libéré	1 666,98
TOTAL :	6 909,18 $
Dépenses :	4 700,91 $
Solde :	2 208,27 $

Répartition des activités

Type d'activités	Nombre de bénéficiaires
Perfectionnement fonctionnel	6
Perfectionnement spécialisé	1
Colloques et congrès	9

COMITÉS DES RELATIONS DE TRAVAIL ET DES RENCONTRES COLLÈGE/SYNDICAT

Enseignantes et enseignants

Représentants du Syndicat :

M^me^ Carole Côté
M. Luc Amyotte

Représentants du Collège :

MM. Simon Du Mouchel
Serge Vincelette
Pierre Lemieux
(jusqu'au 16 octobre 1989)
M^me^ Micheline Cabana
(depuis le 16 octobre 1989)

Nombre de rencontres : 23

Principaux dossiers :

Il existe toute une liste de sujets qui doivent être obligatoirement, en vertu de la convention collective, soumis aux discussions et à la consultation dans le cadre de cette structure. Ces sujets et d'autres encore touchant la convention collective et les relations de travail en général ont alimenté les nombreuses rencontres. Plusieurs des questions importantes traitées en R.C.S. se retrouvent dans l'énumération des principaux dossiers du Service du personnel.

Professionnelles et professionnels non enseignants

Représentants du Syndicat :

MM. Yvon Bibeau
Fernand Gagné

Représentants du Collège :

MM. Jean Balleux
Luc St-Yves
Serge Vincelette

Nombre de rencontres : 7

Principaux dossiers :

La convention collective s'appliquant aux professionnelles et professionnels non enseignants prévoit aussi une série d'éléments qui doivent être et ont été soumis à l'attention du comité des relations de travail (C.R.T.). Une grande partie des travaux du comité a eu trait aux impacts de divers projets ou situations sur les tâches de certains P.N.E.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

Personnel de soutien

Représentantes du Syndicat :

M[mes] Huguette Beaunoyer
Nicole Landry
Jocelyne Proulx

Représentants du Collège :

MM. Michel Dumais
Luc St-Yves
(jusqu'au 12 mars 1990)
M[me] Micheline Dionne
(depuis le 12 mars 1990)

Nombre de rencontres : 5

Principaux dossiers :

Les dossiers traités ont été ceux touchant les sujets qui doivent être soumis à la consultation du C.R.T.

La question relative aux affectations temporaires sur les remplacements de vingt semaines et plus a toutefois revêtu plus d'importance. De plus, la signature de la nouvelle convention collective a apporté des nouveautés quant aux conditions de travail du personnel de soutien et les membres du C.R.T. ont échangé sur ces sujets.

Personnel cadre

Représentants de l'Association :

MM. Marc Boivin
Jacques Dionne
Luc St-Yves

Représentant du Collège :

M. Paul G. Lemire

Nombre de rencontres : 5

Principaux dossiers :

Les questions traitées se rapportent à l'application des dispositions du Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des cégeps ou de la politique locale de gestion. Il est à noter qu'en plus des rencontres formelles dénombrées ci-haut, plusieurs échanges moins structurés sur divers éléments pertinents ont eu lieu entre des représentants de l'Association et le Collège.

STATISTIQUES DU PERSONNEL

En 1989-1990, le Cégep de Drummondville comptait 265 employées et employés (excluant les enseignantes et enseignants à l'éducation des adultes), répartis ainsi :

Hors cadres et cadres	15
Professionnelles et professionnels non enseignants	14
Enseignantes et enseignants	187
Personnel de soutien	49

Répartition selon le sexe	Hommes	Femmes
Hors cadres et cadres	12	3
Professionnelles et professionnels non enseignants	11	3
Enseignantes et enseignants	120	67
Personnel de soutien	15	34

Répartition selon le statut	Temps complet		Temps partiel	
	H	F	H	F
Hors cadres et cadres	12	3	--	--
Professionnelles et professionnels non enseignants	10	2	1	1
Enseignantes et enseignants	82	43	38	24
Personnel de soutien	13	30	2	4

Âge et salaire moyens	Âge		Salaire	
	H	F	H	F
Hors cadres et cadres	50	37	55 290 $	38 349 $
Professionnelles et professionnels non enseignants	45	39	46 090 $	16 572 $
Enseignantes et enseignants	40	38	42 986 $	40 087 $
Soutien administratif	55	39	25 298 $	22 747 $
Soutien technique	40	35	26 624 $	25 539 $
Soutien ouvrier	47	--	23 466 $	--------

Scolarité des enseignantes et des enseignants	Nombre		Pourcentage	
	H	F	H	F
16 ans et moins	26	18	13,9 %	9,6 %
17 ans	23	17	12,3 %	9,1 %
18 ans	30	23	16,0 %	12,3 %
19 ans et plus	32	9	17,1 %	4,8 %
19 ans et plus - doctorat	8	1	4,4 %	0,5 %

Expérience des enseignantes et des enseignants	Nombre		Pourcentage	
	H	F	H	F
Débutantes et débutants	6	5	3,2 %	2,7 %
De 1 à 4 ans	5	10	2,7 %	5,3 %
De 5 à 9 ans	22	10	11,8 %	5,3 %
De 10 à 14 ans	31	19	16,6 %	10,2 %
15 ans et plus	55	24	29,4 %	12,8 %

Ancienneté des enseignantes et des enseignants	Nombre		Pourcentage	
	H	F	H	F
De 0 à 3 ans	36	28	19,3 %	15,0 %
De 4 à 7 ans	19	7	10,2 %	3,7 %
De 8 à 11 ans	15	6	8,0 %	3,2 %
12 ans et plus	50	26	26,7 %	13,9 %

Absences et congés	P.N.E.	Enseignants	Soutien
Congés de maladie (jours)	23,1	350,1	165,9
Congés de maladie prolongés (jours)	10	887,5	472,5
Congés pour droits parentaux (maternité, paternité, adoption)	0	7	4
Prolongations de congés / droits parentaux	0	3	3
Autres congés (excluant congés de perfectionnement)	1	7	6

LE CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS 1989-1990

4 au 20 août	Participation de la compagnie de danse Pas à Pas, à titre de représentante du Québec, au Festival By-the-Sea au Nouveau-Brunswick
21 août	Début du trimestre d'automne
30 août	Spectacle "Retour du Festival By-the-Sea" de la compagnie de danse Pas à Pas
31 août	Accueil du personnel
6 septembre	Publication d'un cahier spécial dans La Parole sur les 20 ans du Cégep
11 octobre	Lancement du document audiovisuel de la compagnie de danse Pas à Pas
13 au 16 octobre	Visite d'une délégation française de La Roche-sur-Yon dirigée par M. Jacques Auxiette, proviseur du lycée Pierre-Mendès-France
24 octobre	Réélection de M. Laurier Rousseau à la présidence et de M. Rémi Blanchard à la vice-présidence du Conseil d'administration du Collège
2 novembre	Soirée hommage à des pionniers de la région, dans le cadre du 20e anniversaire du Cégep
9 novembre	Lancement du disque laser de M. François Monette, élève au cégep en Musique
15 novembre	Cérémonie de clôture des activités du 20e anniversaire par une messe d'action de grâces présidée par Mgr Raymond Saint-Gelais, à l'église Saint-Frédéric
29, 30 nov. et 1er décembre	Présentation de la pièce "La naissance du roi boiteux" par la troupe de théâtre du Cégep, Akourdetan.
10 décembre	Lancement du volume "La sexualité - Regards actuels" écrit par M. Pierre Langis, professeur du Cégep de Drummondville, et M. Bernard Germain, professeur du Cégep du Vieux Montréal
15 décembre	Réception des Fêtes pour tout le personnel du Cégep
22 décembre	Lancement de la chanson-thème du 175e anniversaire de la ville de Drummondville, composée et interprétée par des élèves en Musique du Cégep de Drummondville
17 janvier	Journée pédagogique pour le personnel enseignant
17 janvier	Accueil du personnel
18 janvier	Début du trimestre d'hiver

16 février	Carnaval étudiant et journée de plein air pour le personnel
22 février	Finale locale de "Cégeps en spectacle"
2, 3, 4 mars	Opérette "Les plus beaux moments de Carmen et les contes d'Hoffmann" par l'atelier d'opérette du Cégep
6 mars	Clinique de sang de la Croix-Rouge
8 mars	Spectacle musical du Stage Band et musiciens du Collège sous l'égide de Musilab inc.
9 mars	Revue du plan de travail du Collège
24 mars	Finale régionale de "Cégeps en spectacle"
21 avril	Soirée du Mérite sportif
24 avril	Nomination de M. Roch Nappert au poste de D.S.P. du Collège par le Conseil d'administration, avec mandat débutant le 1er juillet 1990
26 avril	Visite régionale du Conseil des collèges à Drummondville
27 avril	Tenue du Colloque sur les collèges et le développement régional à Drummondville
2, 3 et 4 mai	Présentation de la pièce "À propos de Roméo et Juliette" par la troupe de théâtre du Cégep, Akourdetan.
7, 8 et 9 mai	Session de planification pour les membres du comité de régie interne
11 mai	Visite de la Commission d'évaluation du Conseil des collèges
18 mai	Accueil des stagiaires français des lycées Pierre-Mendès-France et Alfred-Kastler
21 mai	Départ de nos stagiaires pour La Roche-sur-Yon
22 mai	Exposition des étudiants d'Électrotechnique
23 mai	Remise des bourses du programme institutionnel
4 juin	Visite du Consul israélien dans le cadre d'une compétition du jeu de simulation en histoire "Diplomatie" organisée par M. Pierre Corbeil, professeur du Cégep
8 juin	Journée de plein air pour le personnel, où l'on a honoré les membres du personnel ayant 15 ans et 20 ans de service ainsi que ceux et celles qui ont pris leur retraite
12 juin	Remise des certificats de mérite aux membres du personnel et élèves ayant contribué au rayonnement du Cégep et hommage aux ex-membres du Conseil d'administration
14 juin	Fin du programme de recyclage des infirmières et infirmiers auxiliaires à l'éducation des adultes
17 au 20 juin	Session de perfectionnement des directeurs généraux de cégeps à Drummondville
20 juin	Remise des prix du Concours Paroles et Musique à M. Grégoire Bédard (paroles - volet étudiant), M. Gilles Lanoux (musique - volet étudiant) et M. Marc Lacharité (chanson - volet grand public).

4.- LA SITUATION FINANCIÈRE

COLLEGE D'ENSEIGNEMENT GENERAL
ET PROFESSIONNEL DE DRUMMONDVILLE

FONDS DE FONCTIONNEMENT
SOMMAIRE DES REVENUS ET DEPENSES
EXERCICE TERMINE LE 30 JUIN

	Champs d'activités	1990 Revenus	1990 Dépenses	1990 Excédent favorable (défavorable)	1989 Revenus	1989 Dépenses	1989 Excédent favorable (défavorable)
ENSEIGNEMENT REGULIER							
Enseignement	1	5 868 520 $	5 889 204 $	(20 684)$	5 720 217 $	5 742 220 $	(22 003)$
Service à l'enseignement	2	560 427	555 298	5 129	500 753	493 388	7 365
Service à l'étudiant	3	726 578	720 744	5 834	566 080	560 318	5 762
Gestion des activités d'enseignement	4	340 042	308 518	31 524	336 221	354 021	(17 800)
Gestion des ressources humaines	5	184 300	181 808	2 492	159 500	160 754	(1 254)
Gestion des ressources financières	6	203 219	176 981	26 238	170 347	175 227	(4 880)
Gestion des ressources matérielles	7	905 231	885 330	19 901	898 086	893 230	4 856
Administration générale	8	431 765	471 746	(39 981)	456 495	478 012	(21 517)
Budgets spéciaux des enseignants		165 482	165 482	-	128 278	128 278	-
Coûts de convention des enseignants		245 692	246 843	(1 151)	210 616	210 915	(299)
Coûts de convention des autres personnels		130 815	130 815	-	136 215	151 764	(15 549)
Location de locaux et de services		13 545	12 017	1 528	8 800	6 686	2 114
Service de la dette		91 415	22 237	69 178	73 301	25 567	47 734
Autres budgets spéciaux		84 176	90 992	(6 816)	39 399	39 545	(146)
TOTAL DE L'ENSEIGNEMENT REGULIER		9 951 207	9 858 015	93 192	9 404 308	9 419 925	(15 617)

COLLEGE D'ENSEIGNEMENT GENERAL
ET PROFESSIONNEL DE DRUMMONDVILLE

FONDS DE FONCTIONNEMENT
SOMMAIRE DES REVENUS ET DEPENSES
EXERCICE TERMINE LE 30 JUIN

	Champs d'activités	1990 Revenus	1990 Dépenses	1990 Excédent favorable (défavorable)	1989 Revenus	1989 Dépenses	1989 Excédent favorable (défavorable)
EDUCATION AUX ADULTES							
Education aux adultes		969 026 $	981 688 $	(12 662)$	984 415 $	1 070 684 $	(86 269)$
Autres budgets spéciaux		4 671	4 671	-	59 492	59 492	-
TOTAL DE L'EDUCATION AUX ADULTES		973 697	986 359	(12 662)	1 043 907	1 130 176	(86 269)
COURS D'ETE		45 139	49 624	(4 485)	49 458	51 554	(2 096)
AUDITORIUM		21 726	13 678	8 048	12 762	17 445	(4 683)
CAFETERIA		12 238	15 051	(2 813)	10 965	11 259	(294)
PRESSE DU CEGEP		-	-	-	2 367	378	1 989
TOTAL		11 004 007 $	10 922 727 $	81 280 $	10 523 767 $	10 630 737 $	(106 970)$

COLLEGE D'ENSEIGNEMENT GENERAL
ET PROFESSIONNEL DE DRUMMONDVILLE

FONDS DE FONCTIONNEMENT
SOLDE DU FONDS
EXERCICE TERMINE LE 30 JUIN 1990

	Enseignement régulier	Education des adultes	Cours d'été	Cafétéria	Auditorium	Total
SOLDE AU DEBUT	382 705 $	16 098 $	16 831 $	15 000 $	(19 238)$	411 396 $
Redressement suite à l'analyse du rapport financier annuel de l'exercice précédent	(154)	-	-	-	-	(154)
SOLDE APRES ANALYSE DU MINISTERE	382 551	16 098	16 831	15 000	(19 238)	411 242
Ajustements relatifs aux exercices antérieurs	7 027	(5 087)	-	-	-	1 940
SOLDE AU DEBUT AJUSTE	389 578	11 011	16 831	15 000	(19 238)	413 182
Résultats de l'année	93 192	(12 662)	(4 485)	(2 813)	8 048	81 280
Achats d'actifs immobilisés	(64 176)	(36 694)	-	(3 354)	-	(104 224)
Intérêts sur dépassement de la marge de crédit 1988-89	(1 942)	-	-	-	-	(1 942)
SOLDE AU 30 JUIN 1990	416 652 $	(38 345)$	12 346 $	8 833 $	(11 190)$	388 296 $

COLLEGE D'ENSEIGNEMENT GENERAL
ET PROFESSIONNEL DE DRUMMONDVILLE

FONDS DE FONCTIONNEMENT
BILAN
AU 30 JUIN

A C T I F

	1990	1989
ACTIF A COURT TERME		
Encaisse	391 248 $	176 024 $
Placements à court terme	-	5 000
Intérêts à recevoir	1 231	2 910
Subvention à recevoir - DGEC	-	104 042
Comptes à recevoir (note 2)	418 908	371 321
Stocks	11 413	18 362
Frais payés d'avance	196 136	179 215
	1 018 936 $	856 874 $

P A S S I F

PASSIF A COURT TERME		
Subvention à payer - DGEC	22 267 $	- $
Comptes à payer et frais courus	48 239	47 340
Salaires et avantages sociaux à payer	105 100	27 163
Congés à traitement différé	148 883	109 070
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Science	23 145	-
Autres passifs (note 3)	281 064	258 267
Avance du fonds d'investissement	1 942	3 638
	630 640	445 478
SOLDE DU FONDS	388 296	411 396
	1 018 936 $	856 874 $

COLLEGE D'ENSEIGNEMENT GENERAL
ET PROFESSIONNEL DE DRUMMONDVILLE

FONDS D'INVESTISSEMENT
BILAN
AU 30 JUIN

A C T I F

	1990	1989
ACTIF A COURT TERME		
Avance au fonds de fonctionnement	1 942 $	3 638 $
IMMOBILISATIONS, AU COUT (note 4)	19 019 391	18 740 121
	19 021 333 $	18 743 759 $

P A S S I F

PASSIF A COURT TERME		
Découvert de banque	7 456 $	2 762 $
Emprunt de banque	930 676	763 686
	938 132	766 448
OBLIGATIONS A PAYER (note 5)	17 000 000	17 000 000
FONDS D'AMORTISSEMENT	(1 701 000)	(1 134 000)
	15 299 000	15 866 000
	16 237 132	16 632 448
SOLDE DU FONDS	2 784 201	2 111 311
	19 021 333 $	18 743 759 $

COLLEGE D'ENSEIGNEMENT GENERAL
ET PROFESSIONNEL DE DRUMMONDVILLE

FONDS D'INVESTISSEMENT
SOLDE DU FONDS
EXERCICE TERMINE LE 30 JUIN

	1990	1989
SOLDE AU DEBUT	2 100 811 $	777 823 $
Redressement suite à l'analyse du rapport financier de l'exercice précédent	10 500	5 401
SOLDE APRES ANALYSE DU MINISTERE	2 111 311	783 224
Subvention du gouvernement provincial	2 509 500	1 134 000
Contributions du fonds de fonctionnement:		
Intérêts sur dépassement de la marge de crédit	1 942	-
Immobilisations payées par:		
- le solde du fonds	104 224	196 021
- allocations spéciales - éducation aux adultes	-	15 847
Produit de disposition	-	10 500
Revenus d'intérêts	-	59 780
Frais reliés au financement	(276)	(6 171)
Frais de financement	(1 942 500)	(81 890)
	672 890	1 328 087
SOLDE A LA FIN	2 784 201 $	2 111 311 $

COLLEGE D'ENSEIGNEMENT GENERAL
ET PROFESSIONNEL DE DRUMMONDVILLE

FONDS D'INVESTISSEMENT
EVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIERE
EXERCICE TERMINE LE 30 JUIN

	1990	1989
RESSOURCES		
Acquisitions à même le fonds de fonctionnement:		
Par le solde du fonds	104 224 $	196 021 $
Par les allocations spéciales - éducation aux adultes	-	15 847
Subventions du gouvernement provincial	2 511 442	1 134 000
Revenus d'intérêts	-	59 780
	2 615 666	1 405 648
UTILISATIONS		
Acquisitions d'immobilisations	279 270	433 984
Frais reliés au financement	276	6 171
Frais de financement	1 942 500	81 890
Remboursement d'obligations:		
Contribution au fonds d'amortissement	567 000	1 134 000
	2 789 046	1 656 045
VARIATIONS DE L'EXERCICE	(173 380)	(250 397)
INSUFFISANCE DU FONDS DE ROULEMENT AU DEBUT	(762 810)	(512 413)
INSUFFISANCE DU FONDS DE ROULEMENT A LA FIN	(936 190)$	(762 810)$

4. IMMOBILISATIONS

	Solde au début	Acquisitions: Budget allocations normalisées	Acquisitions: Par le fonds de fonctionnement	Solde à la fin
Terrains	190 800 $	- $	- $	190 800 $
Construction et agrandissement	13 229 292	-	-	13 229 292
Améliorations et transformations	322 090	12 988	-	335 078
Fonds de bibliothèque	323 694	18 962	-	342 656
Mobilier	657 218	20 346	-	677 564
Appareillage et outillage	4 017 027	122 750	104 224	4 244 001
	18 740 121 $	175 046 $	104 224 $	19 019 391 $